



PRAQ  
28, rue Saint-Paul, local 206  
Salaberry-de-Valleyfield  
Québec  
J6S 4A8



**De l'analyse à l'action concertée en prévention de la criminalité.  
Le cas d'une ville industrielle québécoise, Salaberry-de-Valleyfield**

Rapport remis au ministère de la Sécurité publique du Québec et à Sécurité publique et Protection civile Canada

**VILMONT THÉRIAULT, DOCTORANT EN ÉTUDES URBAINES**  
avec la collaboration de Julie Bergevin, Mabel Contin et Éric Robitaille  
**SEPTEMBRE 2009**



**Comment obtenir des informations complémentaires?**

Pour toute demande d'informations sur le contenu de ce document, vous pouvez communiquer avec Vilmont Thériault par téléphone au (450) 446-0619 ou par courriel à [geste@videotron.ca](mailto:geste@videotron.ca)

Pour toute demande d'informations sur PRAQ et ses réalisations, vous pouvez communiquer avec Julie Bergevin par téléphone au (450) 370-4387.

Recherche réalisée grâce à une subvention de Sécurité publique et Protection civile Canada  
**Canada**

Recherche réalisée par :



GESTE  
Cabinet-conseil en gouvernance et développement  
461, rue Mauriac  
Mont-Saint-Hilaire  
J3H 4T2  
Tél. : (450) 446-0619  
Courriel : [geste@videotron.ca](mailto:geste@videotron.ca)



## Tables des matières

<i>Avant propos</i> .....	<i>i</i>
<i>Faits saillants</i> .....	<i>iii</i>
<i>Salaberry-de-Valleyfield : une ville industrielle</i> .....	<i>1</i>
<i>La criminalité à Salaberry-de-Valleyfield de 2004 à 2006</i> .....	<i>3</i>
<b>L’ampleur de la criminalité</b> .....	<b>3</b>
<b>Caractéristiques des auteurs présumés</b> .....	<b>4</b>
<b>La répartition de la criminalité à Salaberry-de-Valleyfield</b> .....	<b>6</b>
<b>Comparaison des voisinages à forte et à faible criminalité</b> .....	<b>10</b>
<b>Les facteurs de protection et de risque de criminalité dans les voisinages</b> .....	<b>13</b>
<b>Discussion des facteurs explicatifs de la criminalité à Salaberry-de-Valleyfield</b> .....	<b>14</b>
<i>Le plan d’action en prévention de la criminalité</i> .....	<i>19</i>
<b>Le Youth Inclusion Program</b> .....	<b>19</b>
<b>Du Youth Inclusion Program à « Forces de Frappe »</b> .....	<b>20</b>
La population cible .....	20
Les facteurs de risque et de protection retenus.....	21
<b>Les services offerts</b> .....	<b>25</b>
<i>Conclusion</i> .....	<i>27</i>
<i>Bibliographie</i> .....	<i>29</i>
<i>Annexe 1 Les quartiers de Salaberry-de-Valleyfield</i> .....	<i>33</i>
<i>Annexe 2 Les services offerts</i> .....	<i>35</i>
Service de liaisons avec les jeunes à risque en milieu scolaire .....	35
Atelier sur l’estime de soi : Les idées claires .....	35
Alternative à la suspension (Programme du YMCA.) .....	35
Et si on jasait.....	36
Mesure de renvoi : Ateliers de sensibilisation et développement des habiletés sociales .....	36
SAC-À-DOS .....	37
Programme OUF.....	37
Programme CAFE (Crise Ados Familles Enfance).....	37
Programme de mentorat de Grands Frères, Grandes Sœurs du Suroît Inc. ....	38
Ad modus vivendi, les Montagnes russes ou DIRE .....	38
soutien SCOLAIRE.....	38
PIMS Programme d’intervention en milieu scolaire .....	39
Services d’intégration à l’emploi .....	39
Les activités environnementales .....	39
Les activités culturelles .....	40
Les activités sportives .....	41



## Liste des tableaux

<i>Tableau 1 Taux annuels moyens de criminalité par 10 000 résidents des voisinages pour les années 2004 à 2006.....</i>	<i>7</i>
<i>Tableau 2 Répartitions des noyaux de densité pour certaines infractions entre les quartiers ou le centre-ville.....</i>	<i>10</i>
<i>Tableau 3 Relations entre le revenu médian des ménages et certaines variables démographiques et socioéconomiques.....</i>	<i>16</i>
<i>Tableau 4 Les programmes et services selon les clientèles et les facteurs de risque.....</i>	<i>26</i>

## Liste des figures

<i>Figure 1 Étalement des noyaux de densité du lieu de résidence des inculpés d'infractions de violence.....</i>	<i>5</i>
<i>Figure 2 Étalement des noyaux de densité des affaires de crimes avec violence.....</i>	<i>8</i>
<i>Figure 3 Étalement des noyaux de densité des affaires de crimes contre les biens.....</i>	<i>8</i>
<i>Figure 4 Étalement des noyaux de densité d'infractions relatives aux drogues.....</i>	<i>9</i>
<i>Figure 5 Aires de diffusion à taux d'affaires de violence faible ou élevé.....</i>	<i>11</i>

•  
•  
•  
•  
•  
•  
•  
•  
•  
•

---

## AVANT PROPOS

---

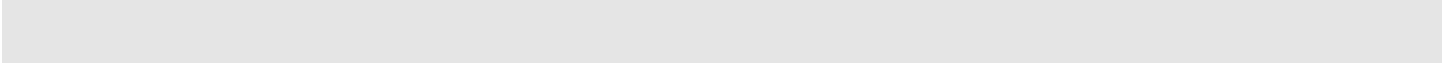
À Salaberry-de-Valleyfield, comme dans de nombreuses villes du monde, il semble que les craintes associées à la criminalité se soient accrues au cours des dernières décennies. Pour faire le point, *Partenaires pour la revitalisation des anciens quartiers de Salaberry-de-Valleyfield* (PRAQ) a obtenu une subvention de *Sécurité publique et Protection civile Canada*. Celle-ci permet de réaliser une étude des besoins en prévention de la criminalité à Salaberry-de-Valleyfield. Ses résultats doivent contribuer à identifier les enjeux prioritaires en prévention de la criminalité. Dès la conception du projet, la constitution d'un *Comité d'étude des besoins* (CEB) a été prévue dans le but de faciliter sa réalisation, de s'assurer de sa pertinence et surtout de son suivi. PRAQ est un organisme de concertation qui bénéficie d'un soutien financier et logistique de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield. PRAQ constitue le «bras social» de la Ville dans le prolongement de son engagement et de sa démarche dans Villes et Villages en Santé.

Les membres du CEB sont : Pierre Beaudry et Philippe Lelièvre du CSSS du Suroît, Dominique Gagnon de la Direction de la Santé publique de la Montérégie, Isabelle Brisebois (et comme substitut Guylaine Lemieux ou Véronique Tanguay) de Justice Alternative du Suroît, Véronique Bélanger et Claude Théorêt de Pacte de Rue, Julie Bergevin et Pierre LaGrenade de PRAQ, Jimmy Potvin de la Sûreté du Québec et du Comité de la sécurité de la MRC de Beauharnois-Salaberry, Monique Chagnon, chargé de projets sociaux et Jacques Smith, conseiller de la ville de Salaberry-de-Valleyfield. Le comité a aussi bénéficié de la présence occasionnelle de Mme Linda Phaneuf, directrice générale de la MRC de Beauharnois-Salaberry ainsi que de celle du maire de la ville de Salaberry-de-Valleyfield, M. Denis Lapointe. Vilmont Thériault de GESTE a agi comme personne-ressource pour le comité.

Le CEB a structuré d'une façon classique la planification de son projet de prévention de la criminalité dans la ville de Salaberry-de-Valleyfield :

- 1) Analyser la problématique de la criminalité pour dégager les principaux problèmes et les facteurs de risque et de protection ainsi que les populations les plus vulnérables.
- 2) Consulter les organisations concernées par la prévention de la criminalité pour choisir les enjeux prioritaires, la population cible, les facteurs de risque à atténuer et les facteurs de protection à maintenir ou à renforcer.
- 3) Élaborer un plan d'action et se donner les moyens de le réaliser.

•  
•  
•  
•  
•  
•  
•



•  
•  
•  
•  
•  
•  
•  
•  
•  
•

---

## FAITS SAILLANTS

---

- Dans la ville de Salaberry-de-Valleyfield, la criminalité est nettement plus élevée qu'au Québec au cours des années 2004 à 2006. Cette ville affiche presque qu'un crime ou une infraction criminelle par 10 habitants, plus précisément, 9 crimes par 100 résidants.
- Les taux d'infractions annuels moyens au Code criminel y sont plus élevés de 66 % : 8 761 infractions par 100 000 habitants contre 5 279 au Québec.
- Les taux de crimes de violence ou les infractions contre la personne y sont de 53 % plus élevés : 1 561 contre 1 018 au Québec.
- Les voies de fait de niveau 1, 2 et 3 comptent 927 infractions par 100 000 : + 69 % par rapport au Québec.
- L'ensemble des infractions d'ordre sexuel compte 170 infractions par 100 000 : + 128 % par rapport au Québec.
- Les infractions relatives aux drogues comptent 478 infractions par 100 000 : + 91 % par rapport au Québec.
- Les introductions par effraction comptent 1 165 infractions par 100 000 : + 37 % par rapport au Québec.
- Les méfaits comptent 1 030 infractions par 100 000 : + 72 % par rapport au Québec.
- Les incendies criminels comptent 102 infractions par 100 000 : + 141 %, par rapport au Québec.
- Les points chauds de la criminalité (noyaux de densité des affaires criminelles) sont concentrés dans les quartiers du centre-ville et dans deux autres adjacents à l'est et au sud.
- Les noyaux de densité du lieu de résidence des inculpés de crimes de violence sont plus présents dans le centre-ville.
- Le recoupement des analyses sur les caractéristiques des inculpés met en évidence une criminalité à Salaberry-de-Valleyfield qui diffère sur plusieurs aspects de la criminalité québécoise. La proportion des femmes dans les inculpés est très importante. Le groupe d'âge des hommes de 15 à 19 ans n'est pas celui qui contribue le plus fortement, toutes proportions gardées, à la criminalité. Les distances parcourues pour les crimes contre la propriété sont courtes et en particulier pour les introductions par effraction, « c'est une criminalité de proximité ».
- À Salaberry-de-Valleyfield, les voisinages à hauts taux de criminalité ne se démarquent pas significativement de ceux à moindres taux quant aux caractéristiques démographiques des résidants. La composition démographique des voisinages (la proportion homme/femme, la proportion de résidants célibataires, de familles monoparentales, de gens ayant déménagé au cours de la dernière année...) n'est pas reliée à la criminalité.



- Pour la criminalité de violence et la criminalité contre les biens, le revenu médian plus élevé des ménages dans un voisinage constitue un fort facteur de protection.
- Après consultation, l'enjeu prioritaire retenu est la consommation de drogue associée aux comportements criminels chez les jeunes de 12 à 17 ans.
- Les facteurs de risques choisis pour cet enjeu chez les jeunes de 12-17 ans des deux genres habitant les voisinages à plus hauts taux de criminalité :
  - 1) Comportements antisociaux persistants chez le jeune.
  - 2) Faible sentiment d'appartenance du jeune à l'école.
  - 3) Gestion des problèmes par la famille (compétences faibles).
  - 4) Amis impliqués dans des problèmes de comportement.
  - 5) Faible sentiment d'appartenance du jeune au quartier.
- Un projet intégré et partenarial « Forces de frappe » a été conçu en fonction de cet enjeu prioritaire en misant sur les forces de 14 organismes présents à Salaberry-de-Valleyfield offrant des services en liens avec ces cinq facteurs de risque et la consommation de drogue.
- Suite à l'appel de lettres d'intention du CNPC et du MSPQ lancé à l'automne 2008 pour des projets de prévention de la criminalité au Québec, le projet « Forces de frappe » a été soumis et a reçu un accueil positif. PRAQ a obtenu l'autorisation du CNPC de développer ce projet sur un horizon de cinq ans.

**SALABERRY-DE-VALLEYFIELD : UNE VILLE INDUSTRIELLE<sup>1</sup>**

---

L'évolution de Salaberry-de-Valleyfield est brossée rapidement avant de présenter la criminalité dans cette ville pour les années 2004 à 2006. Salaberry-de-Valleyfield se situe à l'ouest du Québec dans la région de la Montérégie, occupant un emplacement stratégique : à proximité de l'île de Montréal, de la ligne de démarcation avec l'Ontario et de la frontière avec l'État de New York. Son territoire est délimité par le fleuve Saint-Laurent au nord, le canal de Beauharnois au sud et le lac Saint-François à l'ouest. Ces cours et plans d'eau, en plus de déterminer sa géographie insulaire, ont été une caractéristique essentielle contribuant à sa création. Ils ont favorisé tant l'arrivée des premiers habitants que son développement économique postérieur. Au recensement de 2006, cette ville comptait 39 672 personnes. Cette ville est issue du regroupement de trois entités municipales survenu en avril 2004 : Salaberry-de-Valleyfield, une ville industrielle et institutionnelle de 27 000 personnes; Grande-Île, une municipalité de banlieue et enfin, Saint-Timothée, une ville de 8 000 personnes avec une vocation à forte prédominance agricole.

L'histoire de Salaberry-de-Valleyfield est façonnée par son développement industriel. Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, après le creusement du canal Beauharnois, se succèdent sur son territoire l'installation d'une centrale électrique, d'une fabrique de papier, d'une scierie, d'une meunerie et d'une industrie de production de pâte de bois. Ces établissements ont entraîné un important accroissement démographique et des activités commerciales.

En 1875, l'établissement de l'usine textile *Montreal Cotton* a été le point de départ d'une diversification économique. L'ajout de nouveaux services comme les lignes téléphoniques, le traversier plate-forme, l'aqueduc, le chemin de fer, la compagnie d'électricité, a attiré d'autres industries. En 1897, 22 % de la population travaillait à la *Montreal Cotton* et la compagnie continuait son expansion. Elle construisit des habitations, une école, le moulin « *Gault* », un complexe sportif et social et acheta la compagnie d'électricité. Deux grèves mémorables ponctuèrent ce développement industriel. Marquées de violence, elles ont été déclenchées en réaction à des conditions extrêmes de travail. En 1900, les autorités ont même eu recours à quatre compagnies de soldats de l'Armée canadienne pour maintenir l'ordre. Quatre décennies plus tard, soit en 1946, éclate une nouvelle grève d'envergure soutenue par 3 000 ouvriers qui va durer 96 jours.

Dans les années 1960, le déclin des emplois dans l'industrie du textile est compensé par l'implantation de grandes entreprises industrielles : Les Engrais du Saint-Laurent, Zinc électrolytique et Goodyear. Les années 1970 marquent un changement majeur dans la trajectoire du développement économique de la ville : les édifices de la compagnie de textile cèdent leur place à un centre commercial et les moulins sont démolis. Alors que jusqu'en 1971, la population avait connu une évolution rapide, à partir de 1981 la croissance démographique est endémique. Les données statistiques signalent un vieillissement de la population ainsi que la diminution du poids démographique des jeunes. Il va de soi que les changements dans l'économie mondiale n'ont pas été sans conséquence pour cette ville où encore en 2006, 20,1 % de main d'œuvre se retrouve dans le secteur de la fabrication contre seulement 14,6 % pour le Québec<sup>2</sup> (Statistique Canada, 2006). Un des premiers signes de ce phénomène s'annonce vers la fin des années 1980, la *Montreal Cotton* ferme ses portes et se délocalise au Mexique. C'est le début d'un processus de fermeture et de délocalisation, qui même aujourd'hui, se poursuit. Ainsi, en 2007, l'entreprise Goodyear a fermé son usine de fabrication de pneus, supprimant du coup, 800 emplois. Salaberry-de-Valleyfield vit un processus de mutation industrielle (passage de la grande

---

<sup>1</sup> Cette partie provient du rapport suivant : Contin et Thériault, 2009.

<sup>2</sup> Statistique Canada, 2006. Données du recensement de 2006.

industrie aux PME) accompagné par un lot de conséquences économiques et sociales pour ses résidants et les travailleurs des MRC avoisinantes.

Salaberry-de-Valleyfield constitue un centre administratif d'importance régionale qui s'identifie comme Capitale régionale du Suroît (sud-ouest du Québec). Dans cette ville se retrouvent un palais de justice, un établissement de détention), le CSSS du Suroît et plusieurs bureaux des gouvernementaux provincial et fédéral. Salaberry-de-Valleyfield est centre de services pour une population de plus de 200 000 personnes provenant de trois MRC formant le Suroît (Beauharnois-Salaberry, Vaudreuil-Soulanges et le Haut-Saint-Laurent). Salaberry-de-Valleyfield a aussi le statut de ville d'agglomération puisqu'en vertu des statistiques sur le « navettage » des travailleurs, plus de gens de l'extérieur (périphérie surtout) viennent y travailler que de résidants la quittent.

Les chapitres suivants abordent successivement la description de la criminalité à Salaberry-de-Valleyfield pour les années 2004 à 2006, une analyse des principaux constats et enfin la présentation des éléments cardinaux du plan d'action pour prévenir la criminalité.

LA CRIMINALITÉ À SALABERRY-DE-VALLEYFIELD DE 2004 À 2006<sup>3</sup>

## L'AMPLEUR DE LA CRIMINALITÉ

Les taux de criminalité selon la moyenne pour les trois années à l'étude, soit 2004, 2005 et 2006, sont plus élevés à Salaberry-de-Valleyfield que dans la province de Québec ou dans la région de la Montérégie. Le taux d'infractions au *Code criminel* atteint 8 761 par 100 000 habitants à Salaberry-de-Valleyfield contre 5 279 au Québec, 7 263 à Montréal et 4 521 en Montérégie. En pourcentage, l'écart entre Salaberry-de-Valleyfield et Montréal est de 21 % et avec la Montérégie, de 94 %. Les taux d'infractions contre la personne suivent le même modèle de répartition : Salaberry-de-Valleyfield se situe en tête avec 1 561, suivie par Montréal avec 1 383. Le taux québécois est de 1 018 et celui de la région de la Montérégie, de 818. Par contre, le taux d'infraction contre la propriété est plus élevé à Montréal (5 161) qu'à Salaberry-de-Valleyfield (4 529), une différence de 14 %. Salaberry-de-Valleyfield se différencie nettement quant à son taux pour la catégorie les autres infractions, soit 2 312 contre trois fois moins à Montréal (719), plus de quatre fois moins au Québec (502) et près de six fois moins en Montérégie (391).

La ville de Salaberry-de-Valleyfield affiche des taux de criminalité plus élevés que ceux de la région de Montréal (21 %) à une seule exception près, Montréal la devance pour le taux d'infractions contre la propriété. Il est utile de souligner que Montréal détient la palme du plus haut taux régional de criminalité au Québec pour les années couvertes, soit de 2004 à 2006<sup>4</sup>. Les taux de Salaberry-de-Valleyfield pour les infractions au Code criminel sont de 66 % plus élevés qu'au Québec, les infractions contre la personne, de 53% plus élevées, les infractions contre la propriété, de 21 % plus élevées, enfin, pour les autres infractions, de 460 % ou 4,6 fois plus élevées. La différence est encore plus marquée avec sa région administrative. La ville de Salaberry-de-Valleyfield se démarque grandement du Québec et encore plus nettement de sa région administrative quant à ses divers taux de criminalité.

À Salaberry-de-Valleyfield, sept types d'infractions concourent à une plus haute criminalité qu'au Québec. Comme au Québec, les voies de fait sont les infractions les plus fréquentes de crimes contre la personne. Cependant, le taux y est supérieur de 69 %, soit 927 voies de fait par 100 000 habitants, contre 550 par 100 000 habitants pour l'ensemble du Québec. Les infractions relatives aux drogues présentent un taux de 478 à Salaberry-de-Valleyfield comparativement à un taux de 250 au Québec, une différence de plus de 90 %. Le taux pour l'ensemble des infractions sexuelles à Salaberry-de-Valleyfield (170) est plus du double du taux québécois (75). Salaberry-de-Valleyfield se démarque aussi du Québec par des taux supérieurs pour les introductions par effraction (1 165 par 100 000 habitants contre 853), les méfaits (1 030 contre 599), les incendies criminels (102 contre 42) et les vols de plus de 5 000 \$ (sans les véhicules à moteur) (81 contre 64).

Les infractions relatives aux drogues se répartissent ainsi par ordre d'importance : possession de cannabis (49 %); possession de cocaïne (7 %); trafic de cannabis (6,8 %); possession pour fin de trafic de cannabis (6,2%); cannabis en terre (5,9 %); possession pour trafic de cocaïne (3,24 %) et trafic de cocaïne (2,65 %).

<sup>3</sup> Pour une analyse exhaustive de la criminalité, voir : Thériault et Robitaille, 2009.

<sup>4</sup> MSPQ, 2007.

Les infractions qui attirent particulièrement l'attention à Salaberry-de-Valleyfield lorsque comparées aux taux québécois sont<sup>5</sup> :

- 1) les voies de fait de niveau 1, 2 et 3 (927/100 000; + 69 %);
- 2) l'ensemble des infractions d'ordre sexuel (170/100 000; + 128 %);
- 3) les infractions relatives aux drogues (478/100 000; + 91 %);
- 4) les introductions par effraction (1 165/100 000; + 37 %);
- 5) les méfaits (1 030/100 000; + 72 %);
- 6) les incendies criminels (102/100 000; + 141 %);
- 7) les vols de plus de 5 000 \$ (sans les véhicules à moteur) (81/100 000; + 27 %).

### CARACTÉRISTIQUES DES AUTEURS PRÉSUMÉS

Une meilleure connaissance des caractéristiques des auteurs présumés d'affaires criminelles permet de mieux cibler les programmes de prévention et autres stratégies pour réduire la criminalité ou se protéger des actes criminels. Dans cette section, seront précisés la provenance des inculpés, la distance parcourue pour commettre leurs infractions, la distribution selon l'âge et le genre, l'étalement de leur lieu de résidence.

Les inculpés proviennent en très grande partie (87 %) de Salaberry-de-Valleyfield, soit 3 758 sur 4 321 personnes. Ils voyagent peu, soit une distance de 1,09 km entre leur lieu de résidence et le lieu de l'infraction. Pour les infractions de violence, la distance médiane parcourue est de 0,91 km, pour les infractions contre la propriété, de 0,88 km alors que pour les autres infractions, elle est plus importante, soit 1,81 km. À l'intérieur des infractions de violence, les auteurs de vols qualifiés se démarquent en parcourant une distance médiane de 1,97 km, soit le plus long trajet. Dans les infractions contre la propriété, les inculpés de vol de moins et de plus de 5 000 \$ franchissent la plus grande distance médiane avec 1,42, suivis par les auteurs des vols à l'étalage. Il est à souligner que les auteurs d'introduction par effraction se déplacent très peu, la distance médiane est de 0,08 km ou de 88 mètres. Plusieurs commettent donc cet acte criminel dans ou à proximité de leur voisinage. L'ensemble des infractions de violence et des infractions contre les biens où un inculpé a été identifié se commet en moyenne dans un rayon de moins d'un kilomètre.

À Montréal<sup>6</sup>, la situation est relativement semblable pour les inculpés d'infractions de violence, ils parcourent une distance médiane de 0,68 km contre 0,91 à Salaberry-de-Valleyfield. Par contre, elle diffère grandement pour les infractions contre la propriété : une distance médiane de 3,38 km contre 0,88 km.

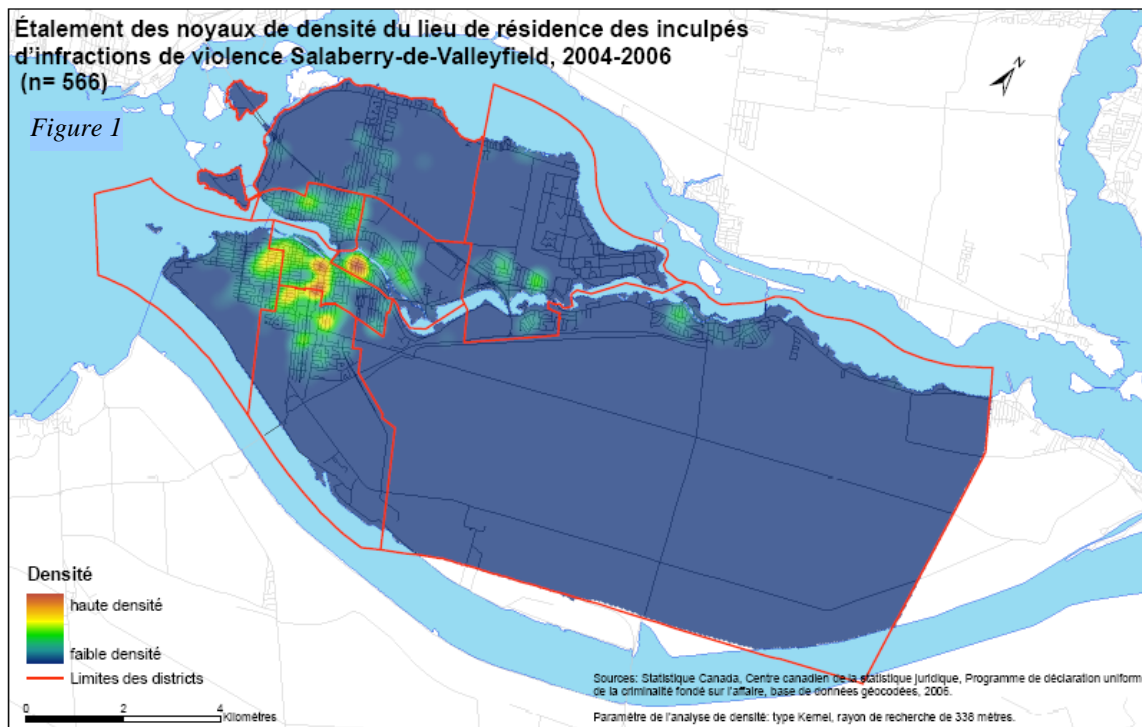
Les inculpés pour crime contre la personne se concentrent dans les groupes d'âge de 15 ans à 34 ans à Salaberry-de-Valleyfield alors qu'à Montréal, les plus hauts taux d'inculpés se retrouvent chez les 15-19 ans. Quant aux crimes contre la propriété, les taux les plus élevés à Salaberry-de-Valleyfield

---

<sup>5</sup> Taux calculés sur l'ensemble des infractions survenues à Salaberry-de-Valleyfield. Ils sont supérieurs aux taux calculés avec les infractions qui ont pu être géolocalisées.

<sup>6</sup> Savoie et coll., 2006 : 22.

appartiennent au groupe des 30 à 34 ans, suivis des 35 à 39 et des 40 à 44 ans. À Montréal, le groupe des 15-19 ans détient la palme<sup>7</sup>. À Salaberry-de-Valleyfield, les groupes d'âge présentant les taux de criminalité les plus élevés comptent en bonne partie les personnes en âge d'être parents. Selon des études scientifiques, les enfants de ces parents délinquants sont plus à risque de le devenir eux-mêmes<sup>8</sup>.



Les noyaux de densité des inculpés d'infractions de violence sont très présents dans une grande partie des quartiers du centre-ville de Salaberry-de-Valleyfield et trois noyaux de haute densité y figurent. Un débordement des noyaux de densité est observé dans les deux quartiers limitrophes localisés à l'est et au sud : les quartiers La Baie et Jules-Léger. Alors que ces mêmes noyaux des inculpés de crimes contre les biens (*non illustrés dans la figure 1*) se situent au sud du centre-ville au croisement des limites des quartiers Robert-Cauchon, La Baie et Jules-Léger<sup>9</sup>.

Au Québec, le taux de perpétration qui mesure le nombre d'auteurs présumés de crimes dans la population<sup>10</sup> affiche une constante : le taux des hommes est cinq fois supérieur à celui des femmes. En pourcentage, 83 % des inculpés sont des hommes et 17 %, des femmes. Cette proportion se vérifie autant pour les crimes de violence que pour les crimes contre la propriété.<sup>11</sup>

<sup>7</sup> Idem : 20.

<sup>8</sup> Loeber et Farrington, 2001; Shaw, 2001.

<sup>9</sup> La carte des quartiers se retrouve à l'annexe 1.

<sup>10</sup> «Il s'obtient par le rapport entre le nombre d'auteurs présumés dans un groupe donné et la population de ce groupe (par exemple, selon le sexe, l'âge ou le territoire), calculé par tranche de 100 000 habitants.» (MSPQ, 2007 : 17)

<sup>11</sup> MSPQ, 2007 : 54.

À Salaberry-de-Valleyfield, la proportion des femmes par rapport à celle des hommes inculpés de crimes de violence et contre les biens atteint plus de 44 % pour les années 2004 à 2006. Elle dépasse même les 47 % pour les crimes de violence. Les taux de perpétration pour les crimes de violence sont en moyenne, pour les années 2004 à 2006, de 863 pour les hommes et de 707 pour les femmes. Pour ces mêmes années, les taux pour les crimes contre les biens sont respectivement de 2 484 et de 1 730. Les taux des hommes sont seulement une fois et deux dixièmes (1,2) plus élevés pour les premiers crimes et 1,4 fois plus élevés pour les seconds, alors qu'au Québec ils sont cinq fois plus élevés. La situation est vraiment atypique et des recherches supplémentaires seraient requises pour l'expliquer. Une des pistes à explorer serait l'affaiblissement des institutions de socialisation des jeunes comme la famille, la religion et même l'école. Habituellement, les jeunes filles se conforment davantage aux normes sociales que les jeunes hommes. Si l'intégration de ces normes est plus faible, la différence tendrait à s'estomper entre les genres, et ce, tout particulièrement dans des voisinages ou dans des quartiers socialement désorganisés.

Le taux de perpétration analysé selon l'âge et le genre vient renforcer les constats précédents sur l'âge des inculpés pour les deux catégories de criminalité (les 15 à 34 ans pour les crimes de violence et les 30 à 44 ans pour les crimes contre les biens). Les taux de perpétration des femmes pour les crimes contre la personne dépassent ceux des hommes chez les 15 à 19 ans, les 25 à 29 ans, les 35 à 39 ans et les 45 à 49 ans. Quant aux crimes contre la propriété, les hommes prédominent pour tous les groupes d'âge. Cependant, les femmes les talonnent de près chez les 20 à 24 ans.

Les jeunes formant souvent la population cible des programmes de prévention, une analyse plus fine est proposée. Les taux de perpétration pour les crimes de violence sont de 9,6 par 1 000 personnes pour les jeunes de genre masculin de 10 à 14 ans, de 8,4 pour les jeunes de genre féminin, les taux de perpétration pour les crimes contre les biens sont respectivement de 7, 1 et de 3,66. Chez les 15 à 19 ans, les taux de perpétration pour les crimes de violence sont de 14,9 par 1000 personnes pour les jeunes de genre masculin, de 19,2 pour les jeunes de genre féminin, les taux de perpétration pour les crimes contre les biens sont respectivement de 26,9 et de 17,3. En chiffre absolu, en moyenne pour les trois années étudiées, chaque année, 23 jeunes de 10 à 14 ans ont été inculpés pour des crimes de violence et 13, pour des crimes contre les biens. Chez les 15 à 19 ans, les nombres sont respectivement de 43 jeunes et de 57 jeunes.

#### **LA RÉPARTITION DE LA CRIMINALITÉ À SALABERRY-DE-VALLEYFIELD**

Les données ont été géocodées afin de favoriser une analyse spatiale de la criminalité à Salaberry-de-Valleyfield. L'objectif est de préciser sa répartition dans les différents quartiers et voisinages. Les affaires criminelles sont cartographiées en les regroupant en noyaux de densité pour en faciliter la lecture et permettre de repérer les «*points chauds*» de la criminalité.

Tableau 1 Taux annuels moyens de criminalité par 10 000 résidents des voisinages pour les années 2004 à 2006

Moyenne des taux annuels de criminalité par 10 000 résidents	Taux minimum AD	Taux maximum AD	Taux moyen des AD
<b>Infractions</b>			
Nombre total d'affaires <sup>1</sup>	6,3	446,7	81
Affaires de violence <sup>1</sup>	1,3	67	15,3
Affaires d'infractions contre les biens <sup>1</sup>	5,0	171,7	43,7
Affaires de drogue <sup>1</sup>	0	29,3	3
Autres affaires <sup>1</sup>	0	178,3	19,3
<b>Certaines infractions</b>			
Incendie criminel <sup>2</sup>	0	4	0,7
Voies de fait niveau 1,2,3 <sup>2</sup>	0	45,3	9
Introduction par effraction <sup>2</sup>	1,3	27	11,7
Vol automobile <sup>2</sup>	0	24	4
Infractions relatives aux drogues <sup>2</sup>	0	36	4
Homicide <sup>2</sup>	0	0,3	0
Méfait <sup>2</sup>	1	51,7	10
Prostitution <sup>2</sup>	0	0,7	0
Vol qualifié <sup>2</sup>	0	5,3	0,7
Ensemble des infractions sexuelles <sup>2</sup>	0	6,3	1,7
Vol à l'étalage <sup>2</sup>	0	55,7	2,7
Vol de moins de 5 000 \$ (sans vol automobile) <sup>2</sup>	1,7	55,3	14,3
Vol de plus de 5 000 \$ (sans vol automobile) <sup>2</sup>	0	5,0	0,7

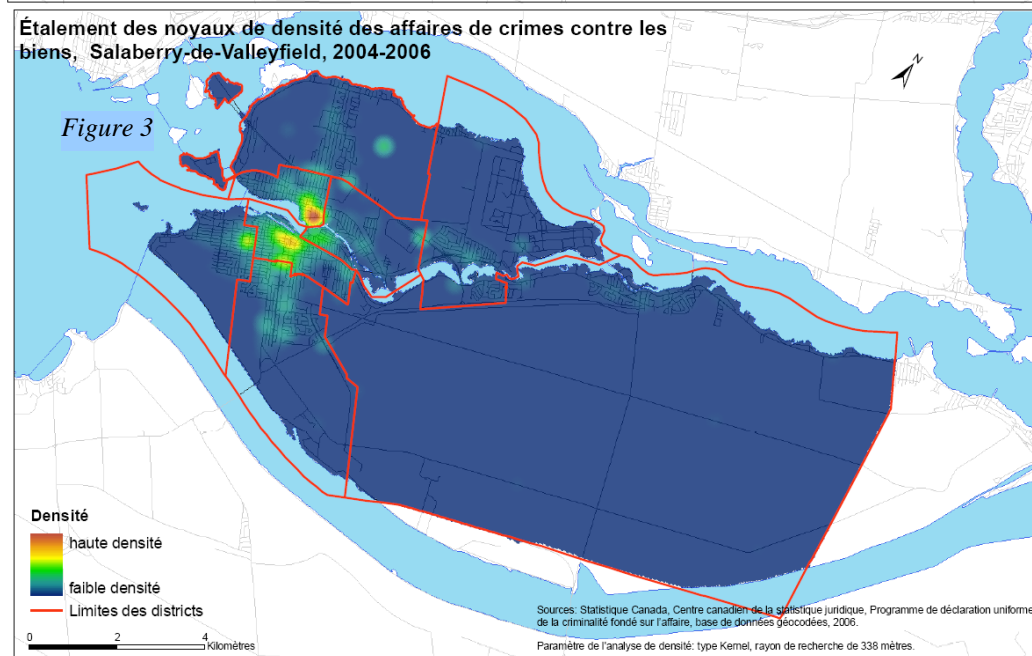
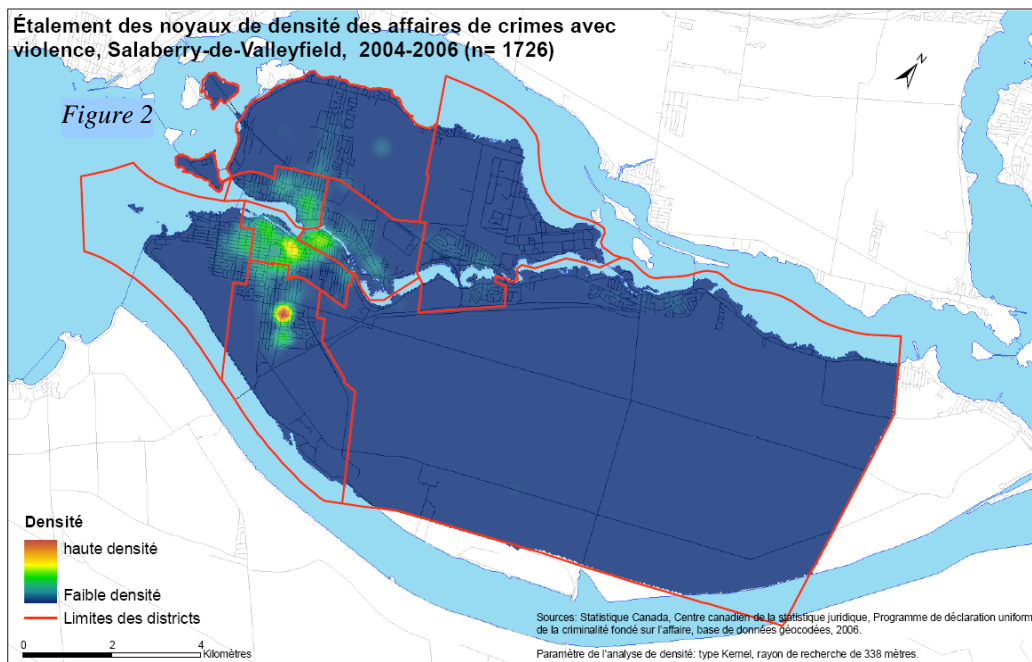
Source des données : Centre canadien de la statistique juridique, programme DUC. Statistiques Canada, 2006 et données démographiques du recensement de 2006 de Statistiques Canada.

1. Comprend seulement l'infraction la plus grave dans chaque affaire

2. Comprend toutes les infractions consignées dans chaque affaire

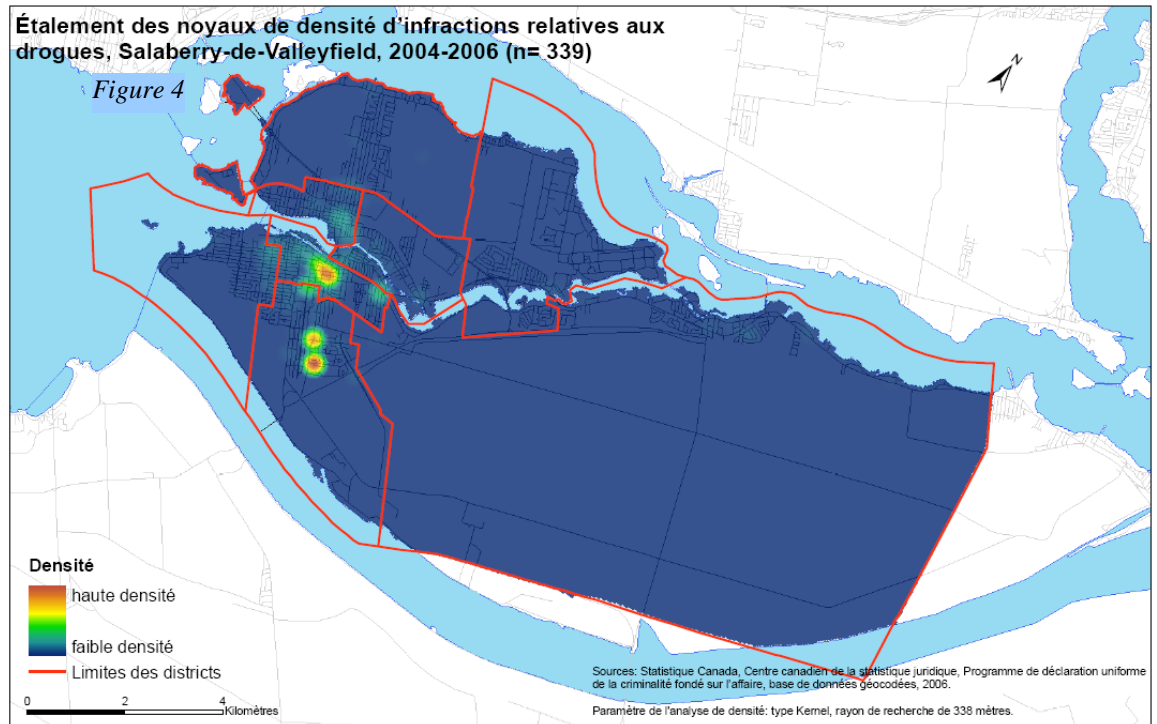
L'analyse du *tableau 1* permet de constater que le nombre d'affaires criminelles varie grandement entre les unités de voisinage, un découpage territorial qui correspond aux aires de diffusion<sup>12</sup> de Statistiques Canada. Les taux par 10 000 résidents fluctuent de 6,3 à 446,7 pour une moyenne annuelle de 81 par voisinage. Cette grande variation de la répartition spatiale de la criminalité se vérifie pour les crimes de violence, les crimes contre les biens, les affaires de drogues et les autres affaires. Une analyse plus détaillée centrée sur des infractions spécifiques produit des résultats semblables. Le taux pour les voies de faits des voisinages par 10 000 habitants varie de 0 à 45,3 avec un taux moyen de 9. Pour les introductions par effraction, les taux sont au minimum de 1,3 et au maximum de 27 avec une moyenne de 11,7. Les infractions relatives aux drogues fluctuent entre 0 et 36 avec un taux moyen de 4. Plusieurs voisinages enregistrent peu ou pas d'affaires criminelles alors que certains en concentrent de nombreuses.

<sup>12</sup> Une aire de diffusion constitue une petite unité géographique composée d'un ou de plusieurs pâtés de maisons avoisinants et regroupant de 400 à 700 habitants. Il s'agit de la plus petite région géographique normalisée pour laquelle toutes les données du recensement sont diffusées. Statistique Canada, 2004. Dictionnaire du recensement 2001 : 270.



Les figures 2 et 3 permettent de visualiser les noyaux où se concentrent les affaires de crimes de violence et de crimes contre les biens ou encore les «points chauds» de la criminalité à Salaberry-de-Valleyfield. Les densités relativement élevées de crimes de violence se situent au centre-ville avec une zone très distinguée de haute densité située plus au Sud dans le quartier Jules-Léger (une zone d'établissements scolaires, d'équipements sportifs et de parcs). Une zone de haute densité de crimes contre les biens apparaît dans le secteur commercial du centre-ville. Une grande proportion du centre-ville présente une densité élevée de ce type de crime. Quelques noyaux de densité sont parsemés autour de ce secteur, en particulier, dans le quartier Jules-Léger au sud du centre-ville et dans le quartier La Baie, à l'est. Les noyaux de densité des crimes contre les biens sont moins concentrés au centre-ville

que dans le cas des crimes de violence. De plus, la densité de ces noyaux de crime contre les biens est plus élevée dans le secteur Nord (zone commerciale) de ce centre alors que pour les crimes de violence, la densité se déplace vers le sud



Trois zones de haute densité d'infractions relatives aux drogues se dessinent nettement dans *la figure 4*, une dans le quartier Robert-Cauchon faisant partie du centre-ville, les deux autres dans le quartier Jules-Léger. Les trois points chauds de ce type de criminalité se démarquent grandement.

Tableau 2 Répartitions des noyaux de densité pour certaines infractions entre les quartiers ou le centre-ville

Infractions	Centre-ville	Sous-secteur Centre-ville	Jules-Léger	La Baie	Autres
Voies de fait	+		++		
À caractère sexuel	++		+	+-	
Relatives aux drogues		+ Robert-Cauchon	++		
Introductions par effraction	+-	+ Robert-Cauchon	++		
Les méfaits	++		+		
Incendie criminel	+		+		D
Infractions de vol de plus de 5 000 \$					+ Grande-Île. D
Infraction de vol de 5 000 \$ et moins	++	+ Robert-Cauchon	+		

Légende : ++ : très haute densité; + : haute densité; +- : moyenne densité; D : dispersion dans les autres quartiers que ceux identifiés dans le tableau.

Les aires formées de noyaux de haute densité se retrouvent très nettement au centre-ville et dans le quartier situé immédiatement au Nord : le quartier Jules-Léger. Il est à noter qu'un quartier du centre-ville (Robert-Cauchon) se distingue pour les infractions relatives aux drogues et les introductions par effraction. Ce quartier est adjacent au quartier Jules-Léger. Ce dernier se signale par les plus hautes densités pour ces deux infractions. Les incendies criminels et les vols de plus de 5 000 \$ sont plus dispersés quoique des points chauds s'observent pour les premières infractions au centre-ville et dans le quartier Jules-Léger. Pour les secondes, une zone se démarque nettement dans le quartier Grande-Île. Les infractions de vols de 5 000 \$ et moins se retrouvent au centre-ville avec un débordement dans le quartier Jules-Léger. Enfin, les infractions à caractère sexuel se concentrent grandement au centre-ville, mais une zone de haute densité se retrouve dans le quartier Jules-Léger et une autre de densité moindre dans le quartier La Baie.

Cette répartition de la criminalité à Salaberry-de-Valleyfield mettant en évidence le centre-ville et un quartier avec des équipements collectifs dont des écoles peut s'expliquer. Un centre-ville par définition est un lieu où se retrouve une plus forte densité d'interactions et de déplacements des personnes, ce qui augmente les risques d'agression et de vol. Il en va de même pour les secteurs de centres commerciaux et d'écoles<sup>13</sup>. Ces lieux sont hautement fréquentés par des non-résidents ce qui concourt à réduire l'efficacité du contrôle social des résidents ou encore, de la surveillance collective.<sup>14</sup>

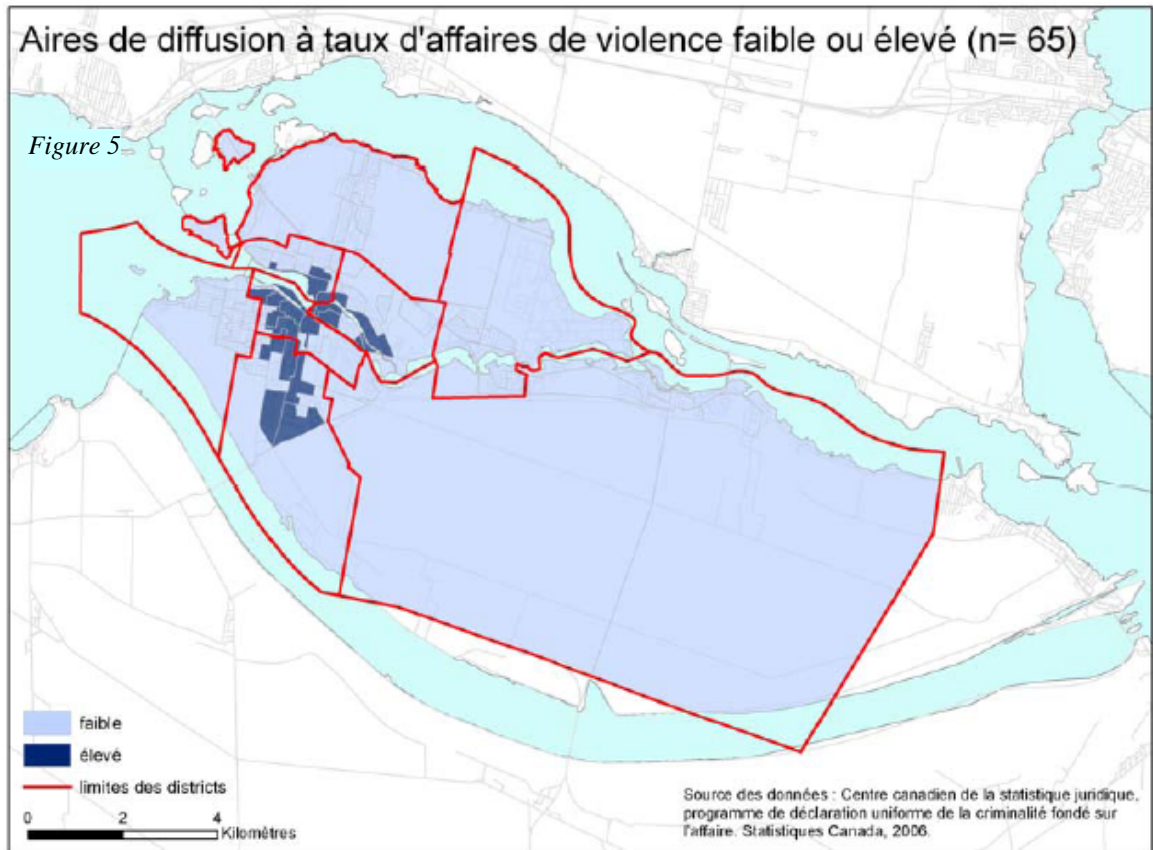
#### COMPARAISON DES VOISINAGES À FORTE ET À FAIBLE CRIMINALITÉ

Pour analyser les liens entre les taux de crimes de violence et de crimes contre les biens et certaines caractéristiques des voisinages, les aires de diffusion (AD) ont été classées en deux groupes. Les voisinages à forte criminalité correspondent aux AD formant le quart supérieur des unités présentant le plus haut taux de criminalité de violence ou contre les biens, selon le cas. Les autres AD forment les

<sup>13</sup> Tremblay et Ouimet, 2001.

<sup>14</sup> LaGrange, 1999.

voisinages à moindre criminalité ou à faible criminalité. En tout, les 65 AD de Salaberry-de-Valleyfield sont retenues pour cet examen.



Pour les affaires de violence, les AD à forte criminalité présentent un taux moyen de 4 653 pour 100 000 et celles à faible taux, un taux moyen de 1 046 pour 100 000. Ces AD sont concentrés dans les quartiers du centre-ville et dans le quartier Jules-Léger (*figure 5*). Ils forment une trame continue à une exception près.

Pour les affaires de crimes contre la propriété (non illustrées la carte précédente), les AD à forte criminalité affichent un taux moyen de 10 699 pour 100 000 et les AD à taux faible, un taux moyen de 2 959. Ces AD sont moins concentrés que les AD à forte criminalité de violence. Par contre, au centre-ville, les AD à forte criminalité de violence ou contre les biens tendent à se superposer.

Les comparaisons entre les voisinages présentant de grands et de moindres taux de criminalité prennent en considération différentes caractéristiques démographiques indiquant la composition des résidents : le pourcentage de gens célibataires, de familles monoparentales, d'hommes âgés de 15 à 24 ans, d'immigrants récents, de minorités visibles et enfin le pourcentage de gens ayant déménagé durant la dernière année. Les pourcentages de gens célibataires, de familles monoparentales, d'immigrants récents et de gens ayant déménagé sont plus élevés dans les voisinages à forte criminalité de violence. Par contre, les pourcentages d'hommes de 15 à 24 ans et de minorités visibles sont plus faibles. Aucune de ces différences n'est statistiquement significative ( $p < 0,001$ ). La composition démographique des résidents des voisinages classés selon de grands ou de moindres taux de criminalité de violence n'est pas reliée à cette catégorie de criminalité observée à Salaberry-de-Valleyfield.

La comparaison des mêmes variables démographiques entre les voisinages pour les crimes contre les biens donne des résultats relativement semblables à la précédente sur les crimes de violence et aucune différence n'est statistiquement significative. Le croisement des variables démographiques des quartiers à hautes et à moindre criminalité avec les variables démographiques ne met pas en évidence des différences statistiquement significatives.

À Montréal, le portrait est différent. Pour la criminalité de violence, les secteurs présentant les taux les plus élevés se caractérisent par un ratio homme/femme plus élevé, par un plus grand pourcentage de résidents célibataires, de familles monoparentales, de gens ayant déménagé au cours de la dernière année et enfin, d'immigrants récents. Les mêmes caractéristiques sont présentes pour les crimes contre les biens<sup>15</sup>.

À Salaberry-de-Valleyfield, les caractéristiques démographiques de la population d'un voisinage ne semblent pas reliées aux taux de crimes de violence et de crimes contre les biens. Autrement dit, la composition démographique des voisinages est sans relation avec les taux de criminalité observés. En particulier, la criminalité ne peut pas être attribuée aux jeunes hommes âgés de 15 à 24 ans comme déjà signalé dans l'analyse des auteurs présumés selon l'âge et le genre. Le taux de perpétration chez les femmes est très élevé à Salaberry-de-Valleyfield comparativement à celui québécois. Il est important de retenir qu'à Salaberry-de-Valleyfield, les variables démographiques habituelles, le jeune âge et le genre masculin ne sont pas statistiquement reliés à la criminalité de violence et à la criminalité contre les biens dans les voisinages. Qu'en est-il des variables socioéconomiques?

Les liens entre les caractéristiques socioéconomiques des voisinages et les taux de criminalité sont plus évidents. Les voisinages à hauts taux de criminalité de violence présentent des pourcentages statistiquement significatifs de leur population âgée de 20 ans et plus ne détenant pas de diplômes d'études secondaires (35,4 % contre 21,5 %), recevant des paiements de transferts gouvernementaux (23 % contre 15,2 %) et étant en chômage (11,2 % contre 6,2 %). De plus, le revenu médian des ménages est plus bas de 13 400 \$, soit 46 100 \$ contre 59 500 \$. Les autres variables comme le seuil de faible revenu et les diplômés universitaires ne sont pas statistiquement significatives.

À Montréal, les caractéristiques communes avec Salaberry-de-Valleyfield associées aux voisinages ayant une criminalité de violence élevée sont la proportion de résidents recevant des paiements de transferts gouvernementaux, étant en chômage et enfin, un revenu médian des ménages sensiblement inférieur comparé à celui des voisinages à moindres taux. À Montréal comme à Salaberry-de-Valleyfield, la scolarité intervient pour différencier les secteurs à hauts taux de criminalité de violence des autres, pour la première, c'est la proportion de personnes âgées de 20 ans et plus titulaires d'un baccalauréat qui est associée à une plus faible criminalité, alors que pour la seconde, c'est la proportion de personnes âgées de 20 ans et plus ne détenant pas de diplômes d'études secondaires qui est reliée à une plus forte criminalité<sup>16</sup>.

Quant aux crimes contre les biens, les caractéristiques des voisinages qui différencient ceux à hauts taux des autres sont le pourcentage de la population âgée de 20 ans et plus ne détenant pas de diplômes d'études secondaires (32,5 % contre 22,4 %) et le pourcentage de ménages sous le seuil de faible revenu (18,3 % contre 9,7 %). Cette dernière caractéristique est partagée avec Montréal. Par contre à Montréal, ces mêmes caractéristiques associées à la criminalité de violence sont aussi présentes pour les crimes

---

<sup>15</sup> Savoie et coll., 2006 : 29-30.

<sup>16</sup> Savoie et coll., 31.

contre les biens : la proportion plus élevée de résidants recevant des paiements de transferts gouvernementaux, étant en chômage et enfin, un revenu médian des ménages sensiblement inférieur<sup>17</sup>.

Dans les voisinages à plus hauts taux de criminalité de violence, le pourcentage de logements occupés par le propriétaire est plus faible alors que le pourcentage de logements considérés à prix inabordable est plus élevé (plus de 30 % des ménages contre moins de 20 % dans les voisinages à moindre criminalité de violence). Il en est de même pour les logements exigeant d'importantes réparations. Le mode d'occupation du logement se rapporte au statut du logement selon qu'il est possédé ou loué par l'occupant. La proportion de propriétaires occupant dans un secteur garantit habituellement une grande stabilité résidentielle. Cette dernière est considérée comme un facteur de protection contre la criminalité<sup>18</sup>.

Le pourcentage de logements occupés par le propriétaire et le pourcentage de logements à prix inabordables démarquent les voisinages à taux élevés de ceux à taux moindres de crimes contre les biens. L'occupation du territoire indiquée par la densité des bars n'est pas corrélée significativement avec les voisinages à taux plus élevés de criminalité de violence ou contre les biens.

À Montréal, la densité des bars est nettement supérieure dans les quartiers à forte criminalité de violence ou contre les biens. Les quartiers où les taux de crimes de violence et contre les biens sont plus importants enregistrent aussi une plus forte proportion de logements construits avant 1961 et de logements à prix inabordables pour le ménage. Le pourcentage des logements occupés par le propriétaire est aussi plus faible dans ces quartiers.<sup>19</sup>

#### **LES FACTEURS DE PROTECTION ET DE RISQUE DE CRIMINALITÉ DANS LES VOISINAGES**

Dans la section précédente, l'analyse se centrait sur les relations individuelles entre différentes variables démographiques et socioéconomiques des voisinages à haute et à moindre taux de criminalité de violence et contre les biens. Maintenant, l'analyse à plusieurs variables permet d'observer leur interaction ainsi que leur lien avec les taux de criminalité. Plusieurs caractéristiques des voisinages sont en étroite corrélation entre elles, elles sont interreliées. Il importe de les départager.

L'analyse de régression met en évidence trois variables explicatives de la criminalité de violence à Salaberry-de-Valleyfield : soit en premier lieu, le revenu médian des ménages (-0,67), suivi de la densité des bars (0,51) et du pourcentage d'immigrants récents (0,41). Le taux de crimes de violence diminue dans les voisinages où les ménages ont des revenus plus élevés, il s'accroît d'en ceux où se retrouve une plus grande densité de bars et où il y a une plus grande proportion d'immigrants récents. Il est à noter que le nombre d'immigrants récents est peu élevé à Salaberry-de-Valleyfield.

Le revenu médian des ménages est aussi la première variable explicative de la criminalité contre les biens (-0,74), la seconde est le pourcentage de minorité visible (-0,36). Le taux de crimes contre les biens diminue dans les voisinages où les ménages ont de plus hauts revenus ainsi que dans les voisinages ayant une plus grande proportion de personnes appartenant à une minorité visible.

La ville de Salaberry-de-Valleyfield se distingue nettement de Montréal quant aux facteurs de vulnérabilité et de protection. À Montréal, plusieurs facteurs, six dans le cas des crimes de violence et

---

<sup>17</sup> Idem : 32.

<sup>18</sup> INSP, 2007 : 37.

<sup>19</sup> Savoie et coll., 2006 : 33.

cinq dans le cas des crimes contre les biens sont explicatifs. À Salaberry-de-Valleyfield, ce sont respectivement trois et deux variables. À Montréal, la contribution de chaque variable à l'explication de la criminalité est relativement limitée alors qu'à Salaberry-de-Valleyfield, le revenu médian des ménages (un indicateur de pauvreté) contribue fortement à expliquer la criminalité contre les personnes et les biens. À Montréal, un autre indicateur de pauvreté, le pourcentage de personnes d'un quartier vivant dans des ménages à faibles revenus est aussi associé positivement aux crimes de violence (0,20) et plus faiblement aux crimes contre les biens (0,10).

Aux États-Unis, plusieurs études ont démontré que l'inégalité des ressources socioéconomiques entre les quartiers urbains est reliée aux taux de criminalité<sup>20</sup>. Au Canada, les facteurs de risque ont aussi été analysés dans plusieurs villes outre Montréal, soit Edmonton, Halifax, Regina, Thunder Bay, Winnipeg et Saskatoon. La constatation générale est que *«l'accès aux ressources socioéconomiques (exprimé par le seuil de faible revenu, le revenu médian ou le niveau de scolarité) et les caractéristiques de l'utilisation du sol (essentiellement celle à vocation commerciale) se révèlent les facteurs de risque les plus étroitement associés avec les différences des taux de la criminalité entre les quartiers dans les différentes villes canadiennes.»*<sup>21</sup> Les résultats de cette étude vont dans le même sens.

#### DISCUSSION DES FACTEURS EXPLICATIFS DE LA CRIMINALITÉ À SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

Comme les études faites au Canada portant sur les villes de Winnipeg, Regina, Halifax, Thunder Bay, Saskatoon, Edmonton et plus près de Salaberry-de-Valleyfield, sur Montréal, le démontrent, la criminalité se concentre dans un nombre restreint de quartiers ou de voisinages. Les taux de criminalité pour les trois années étudiées sont très élevés à Salaberry-de-Valleyfield pour une ville québécoise de moins de 50 000 habitants<sup>22</sup> (39 672 en 2006). En comparaison avec les taux québécois, Salaberry-de-Valleyfield présente des taux de criminalité exceptionnellement élevés et un taux d'infractions au Code criminel de 21 % plus élevé que celui de Montréal, région qui détient la palme au Québec dans ce domaine pour les années analysées. Ses taux dépassent ceux du Québec pour toutes les grandes catégories de crimes : contre la personne, contre les biens, relatifs aux drogues et autres infractions. Des taux nettement plus élevés se retrouvent à Salaberry-de-Valleyfield pour sept infractions : les voies de fait; l'ensemble des infractions d'ordre sexuel; les infractions relatives aux drogues; les introductions par effraction; les méfaits; les incendies criminels; les vols de plus de 5 000 \$ (sans les véhicules à moteur).

Les informations venant de l'analyse des caractéristiques des inculpés mettent en évidence une criminalité à Salaberry-de-Valleyfield qui diffère sur plusieurs aspects avec celle montréalaise ou québécoise. La proportion des femmes dans les inculpés est très importante. Le taux de perpétration homme/femme est vraiment atypique pour une ville québécoise se chiffrant à 1,2 pour les crimes de violence et à 1,4 pour les crimes contre les biens alors qu'il atteint 5 au Québec (cinq hommes inculpés pour une femme inculpée). Pour les crimes de violence, le taux de perpétration des femmes dépasse même celui des hommes dans certains groupes d'âge, dont les 15 à 19 ans. Les crimes contre la propriété sont plus susceptibles d'être commis par des personnes de 30 à 34 ans alors qu'à Montréal, ce sont les 15 à 19 ans. Les distances médianes parcourues pour les crimes contre la propriété sont aussi beaucoup plus courtes, la différence s'expliquant essentiellement par les faibles distances parcourues par les inculpés de 25 ans et plus alors que les jeunes montréalais et campivallensiens parcourent des distances comparables.

<sup>20</sup> Morenoff, Sampson et Raudenbush, 2001.

<sup>21</sup> Savoie, 2008 : 14.

<sup>22</sup> Francisco et Chenier, 2007.

Quelles sont les caractéristiques démographiques, socioéconomiques et d'utilisation du territoire qui expliqueraient les taux de criminalité observés? À Salaberry-de-Valleyfield, des analyses statistiques bidimensionnelles et multivariées ont été réalisées sur les aires de diffusion de Statistique Canada, réduisant ainsi l'erreur écologique : une agrégation de milieux différents qui atténue ou masque les écarts quant aux caractéristiques des personnes, des ménages et de l'utilisation du territoire.

D'entrée de jeux, les variables démographiques ne sont pas reliées aux taux de criminalité des voisinages. La composition démographique (âge, genre, immigration, état matrimonial, mobilité) ne présente pas de liens statistiquement significatifs avec la criminalité. Par contre, certaines caractéristiques socioéconomiques des résidents des voisinages sont reliées significativement aux taux de criminalité. Le pourcentage de la population âgée de 20 ans et plus ne détenant pas de diplômes d'études secondaires est associé à une plus grande criminalité de violence et contre les biens à Salaberry-de-Valleyfield. Le pourcentage de ménages recevant des paiements de transferts gouvernementaux, le pourcentage des personnes en chômage et de plus faibles revenus médians des ménages sont reliés à un plus haut taux de criminalité de violence alors que le pourcentage de ménages sous le seuil de faible revenu est en relation avec un plus haut taux de criminalité contre les biens.

D'autres disparités socioéconomiques sont associées significativement aux voisinages à hauts taux de criminalité à Salaberry-de-Valleyfield (violence et biens) : le pourcentage de logements occupés par le propriétaire est plus faible alors que le pourcentage de logements considérés à prix inabordable est plus élevé. Les logements exigeant d'importantes réparations s'ajoutent pour différencier les voisinages de Salaberry-de-Valleyfield à plus hauts taux de criminalité de violence.

Ces facteurs associés à la criminalité sont largement apparentés. Ils sont des indicateurs des ressources sociales et économiques des résidents. Ainsi, les voisinages à hauts taux de criminalité comptent une population moins scolarisée, plus touchée par le chômage, devant compter davantage sur les paiements de transfert gouvernementaux, davantage locataire de son logement, habitant des logements demandant d'importantes réparations, utilisant plus de 30 % de ses revenus pour payer le loyer. Donc, dans les voisinages à hauts taux de criminalité, la population a moins accès aux ressources sociales et économiques.

Une analyse multivariée vient confirmer cette proposition des désavantages socioéconomiques. Sans le cas de la criminalité de violence à Salaberry-de-Valleyfield, trois variables sont explicatives. Le plus grand facteur de protection est le revenu médian des ménages. Alors que les deux facteurs de vulnérabilité sont la densité des bars et le pourcentage d'immigrants récents. Le revenu médian des ménages est aussi le premier facteur de protection quant à la criminalité contre les biens, suivi d'un second facteur de protection, le pourcentage de minorités visibles. Un nombre restreint de caractéristiques socioéconomiques et un indicateur d'utilisation du territoire (densité des bars) constituent les facteurs explicatifs de la criminalité à Salaberry-de-Valleyfield.

Le revenu médian dans l'analyse des voisinages à hauts taux et à moindres taux de criminalité est aussi relié positivement aux ressources des personnes : le pourcentage des personnes âgées de 20 ans et plus ayant un baccalauréat (0,58) et le pourcentage de logements occupés par le propriétaire (0,71). Il est relié négativement avec la composition de la famille (familles monoparentales), la mobilité (gens ayant déménagé durant la dernière année), les ressources économiques (paiements de transferts, chômage, résidents sous le seuil de faible revenu, logements à prix inabordables), la qualité du logement (logements construits avant 1961, le pourcentage des logements exigeant d'importantes réparations). Le revenu médian des ménages agit comme un révélateur du cumul de leurs désavantages socioéconomiques.

Tableau 3 Relations entre le revenu médian des ménages et certaines variables démographiques et socioéconomiques

	VARIABLES RELIÉES POSITIVEMENT	VARIABLES RELIÉES NÉGATIVEMENT
Revenu médian des ménages		% des habitants recevant des paiements de transferts gouvernementaux (-0,85)
	% de logements occupés par le propriétaire (0,71)	% des logements à prix inabordables (-0,71)
	% des personnes âgées de 20 ans et plus ayant un baccalauréat (0,58),	% des résidents sous le seuil de faible revenu (-0,66)
	le ratio hommes/femmes (0,40)	% de familles monoparentales (- ,59)
		% de personne en chômage (-0,43)
		% des gens ayant déménagé durant la dernière année (-0,42)

Sources des données pour l'analyse : Recensement de 2006 de Statistique Canada.

La densité des bars est un facteur de vulnérabilité pour la criminalité de violence. En effet, ces établissements commerciaux sont susceptibles d'attirer un fort débit de clientèle et favorisent les interactions entre gens qui se connaissent et aussi, entre étrangers. La présence de l'alcool et possiblement de drogues contribue aux crimes de violence<sup>23</sup>. Selon l'ESG (Enquête sociale générale) de 2004, les victimes estimaient que la consommation d'alcool ou de drogues avait joué un rôle dans plus de la moitié (52 %) des incidents de violence<sup>24</sup>. Ainsi, selon la théorie des activités routinières, plus d'occasions se présentent dans ces lieux de commettre des infractions<sup>25</sup>. De plus, selon la théorie de la désorganisation sociale, les allées et venues fréquentes de non-résidents diminuent la possibilité de contrôle social informel par le voisinage.

Dans le contexte montréalais, le pourcentage de personnes appartenant à une minorité visible est associé négativement à la criminalité contre les biens. L'explication des auteurs<sup>26</sup> est reliée au grand niveau de désavantages économiques chez cette population, ayant moins de biens, ils représenteraient moins d'intérêts pour d'éventuels voleurs. Ils seraient ainsi protégés contre ce type de crime. À Salaberry-de-Valleyfield, cette explication n'est pas valable. Les voisinages à hauts taux de crimes contre la propriété sont ceux-là même où les ménages ont des revenus inférieurs. Les auteurs de crimes contre la propriété voyagent peu : une criminalité en partie de proximité. De plus, le nombre de personnes appartenant à une minorité visible selon Statistique Canada au recensement de 2006 est très limité

<sup>23</sup> Boles et Miotto, 2003.

<sup>24</sup> Gannon et Mihorean, 2005.

<sup>25</sup> Théorie des activités routinière : elle explique l'activité criminelle par la combinaison dans le temps et l'espace d'un infracteur motivé, d'une cible potentielle et de l'absence de surveillance. Ainsi, certains lieux favorisent les occasions de criminalité. INSP, 2007 : 49.

<sup>26</sup> Savoie et coll., 2006.

(395). Il n'y a pas de corrélation entre le pourcentage de personnes appartenant à une minorité visible et le revenu médian des ménages.

Le pourcentage d'immigrants récents est identifié comme un facteur de vulnérabilité de criminalité de violence à Salaberry-de-Valleyfield. Le nombre d'immigrants à Salaberry-de-Valleyfield est de 50 personnes pour la période de 2001 à 2006 et de 145 pour la décennie de 1991 à 2001. Ces petits nombres obligent à la prudence dans les interprétations. Salaberry-de-Valleyfield ne semble pas être une ville de destination pour les immigrants. Les immigrants récents s'installent souvent dans des quartiers de transitions où ils peuvent trouver plus facilement un logement. Ce sont des quartiers qui concentrent le plus souvent de multiples désavantages socioéconomiques : des logements plus anciens et moins bien entretenus, des maisons de chambres, une population plus mobile et plus vulnérable...

À Salaberry-de-Valleyfield, les facteurs de vulnérabilité et de protection identifiés (à l'exception partielle de la densité des bars) renvoient à la théorie de la désorganisation sociale pour expliquer la criminalité. Cette théorie se centre sur les liens existants entre les caractéristiques démographiques et sociales de la population d'une communauté et son taux de criminalité. L'hypothèse est faite que ce taux varie en fonction de la capacité du voisinage de faire respecter les normes sociales. Certains aspects de la trajectoire d'une ville affectent le contrôle formel et informel dans ses quartiers et voisinages.

La désorganisation sociale est conçue comme *«l'incapacité d'une communauté à réaliser les valeurs communes de ses résidents et à maintenir un contrôle social»*<sup>27</sup>. Le pôle opposé de la désorganisation sociale est conceptualisé comme étant l'efficacité collective, c.-à-d. la capacité des membres d'une communauté d'intervenir afin de résoudre ses problèmes et de maintenir l'ordre public<sup>28</sup>. L'efficacité collective comprend deux composantes, la première étant la cohésion sociale et la confiance. Est-ce que les gens du voisinage sont prêts à s'entraider? Est-ce que la communauté est tissée serrée? Est-ce que l'on peut faire confiance aux gens du voisinage? Est-ce que les gens du voisinage partagent les mêmes valeurs? La seconde est le contrôle social informel : surveillance des jeunes; surveillance du voisinage; ainsi que la propension des voisins à intervenir en cas de présences suspectes dans le voisinage<sup>29</sup>. Le contrôle informel est vital. Les résidents par ce mécanisme peuvent contrôler les processus reliés à la formation et au fonctionnement des groupes dans le quartier et les signes visibles de désordres sociaux. Ce mécanisme central affecte les occasions de crime contre les personnes et les biens dans un quartier. La force de l'efficacité collective est affectée par certains aspects majeurs de l'environnement comme les processus d'industrialisation ou de désindustrialisation et la pauvreté (les désavantages socioéconomiques).

La mondialisation, les changements technologiques et les politiques économiques canadiennes influencent grandement la trajectoire du développement économique d'une ville industrielle comme Salaberry-de-Valleyfield reposant historiquement sur de grandes entreprises du secteur manufacturier, secteur à haute intensité de main-d'œuvre. Les emplois sont le plus souvent peu spécialisés et vont permettre à des ouvriers dotés d'une scolarité modeste de toucher des salaires jugés avantageux par plusieurs. C'est un modèle de développement qui n'incite pas les jeunes à la persévérance scolaire. En cas de perte d'emploi, l'employabilité des licenciés est souvent faible diminuant leur mobilité professionnelle (se replacer dans les nouvelles PME) et leur mobilité physique (se trouver un emploi dans une autre ville). Les employés mis à pied vont dans une certaine proportion demeurer à Salaberry-de-Valleyfield, à moins d'une intervention massive et efficace des pouvoirs publics.

---

<sup>27</sup> Sampson et Groves, 1989.

<sup>28</sup> Sampson et coll., 1997 : 918.

<sup>29</sup> Idem : 918.

Les processus de changements économiques qu'expérimente Salaberry-de-Valleyfield affectent le statut socioéconomique de ses résidents. Ce déclin de statut diminue la cohésion sociale et le contrôle social dans les voisinages. Une première conséquence est l'augmentation des incivilités et de la criminalité qui à son tour accroît la peur ou le sentiment d'insécurité. La peur induit différents comportements et mécanismes de protection qui restreignent l'engagement social et la participation sociale, affectant ainsi négativement à leur tour la cohésion sociale et le contrôle social. Des voisinages à Salaberry-de-Valleyfield sont entrés dans cette spirale du déclin communautaire. Une étude sur les incivilités, les désordres et le sentiment de sécurité<sup>30</sup> faite à l'automne 2007 vient renforcer cette thèse de la désorganisation sociale et du déclin communautaire.

Selon ses résultats, les incivilités et des désordres sont très répandus. Les perceptions convergent sur ces thèmes, alors que le sentiment d'insécurité est contrasté selon le genre et le cycle de vie. Les jeunes et les adultes de genre masculin se sentent habituellement en sécurité, quoique la nuit, ils fassent preuve de prudence. Pour ces mêmes regroupements de genre féminin, la sécurité est acquise de jour, mais le soir et la nuit tombée, la prudence est de mise, certaines ressentent même de la peur. Certains secteurs sont à éviter, des comportements de protection sont adoptés. Les personnes âgées éprouvent plus d'insécurité et limitent leurs interactions sociales et profitent peu, surtout pour les femmes, des possibilités de socialisation et d'échanges qu'offre la ville. La solidarité sociale n'est plus qu'un vague souvenir et les participants à l'étude anticipent une accélération du déclin de leur communauté<sup>31</sup>.

Les résultats de l'analyse de la criminalité le démontrent clairement. La criminalité est reliée aux désavantages socioéconomiques propres à une partie de la population de certains voisinages. Les solutions passent par le développement économique et social dont un investissement ciblé pour éviter les conséquences du cumul des désavantages socioéconomiques sur les jeunes et leurs milieux de vie (famille, école, espaces publics). Pour intervenir efficacement dans la prévention de la criminalité, il est souhaitable d'identifier les facteurs de risque et de protection sur lesquels les institutions et les organisations peuvent agir en fonction d'enjeux précis de prévention de la criminalité. Suite à la consultation des acteurs-clés du milieu, un projet de prévention de la criminalité a émergé avec des finalités bien identifiées. La section suivante présente les résultats de la consultation et les grandes lignes du plan d'action en prévention de la criminalité à Salaberry-de-Valleyfield.

---

<sup>30</sup> Contin et Thériault, 2009.

<sup>31</sup> Idem : 11, 13.

---

**LE PLAN D'ACTION EN PRÉVENTION DE LA CRIMINALITÉ**

---

Pour augmenter la légitimité de l'éventuel programme de prévention de la criminalité à Salaberry-de-Valleyfield, le CEB a décidé d'une consultation électronique de la population et d'une consultation directe des organismes concernés par cette prévention. Cette seconde consultation cherchait aussi à bâtir le partenariat requis pour élaborer et implanter un programme de prévention. Le but de la consultation était d'identifier les enjeux prioritaires en prévention de la criminalité, les groupes cibles à l'intérieur de la plage d'âge des jeunes de 6 à 25 ans et d'y associer les interventions les plus efficaces.

Selon les résultats des premières consultations de la population et des intervenants, le premier enjeu est la violence et le deuxième, la consommation de drogues. Les facteurs de risque les plus importants se déclinent ainsi : la consommation précoce d'alcool ou de drogues; le manque d'attention parentale; des attitudes et des comportements antisociaux des parents; le manque de valorisation de l'école; les difficultés d'apprentissage. La population cible retenue est constituée des jeunes des deux genres de 11 à 18 ans habitants dans les quartiers ou voisinages les plus défavorisés. Pour les milieux de vie à privilégier, les avis sont qu'il faut cibler autant l'école que les familles de ces jeunes les plus à risque.

Le CEB a tenu une réunion au début décembre 2008. Le but était d'adopter les orientations pour élaborer avec efficacité un programme de prévention de la criminalité. À partir d'une analyse des programmes efficaces ou prometteurs suggérés par le CNPC, le CEB a décidé de développer un programme intégré de prévention de la criminalité chez les jeunes de 12 à 17 ans des deux genres, un programme du type : *Youth Inclusion Program* expérimenté au Royaume-Uni. Ce type de programme est recommandé dans une situation où une proportion élevée de jeunes sont exposés à plusieurs facteurs de risque. Les considérants pour la décision du CEB s'énumèrent ainsi :

- la criminalité à Salaberry-de-Valleyfield présente des caractéristiques qui incitent à implanter un programme de prévention : un haut taux de criminalité de violence; un haut taux d'infractions relatives aux drogues; une concentration de la criminalité dans 16 voisinages; des taux élevés et atypiques de perpétration des jeunes femmes et des femmes adultes;
- les facteurs de risque les plus importants de délinquance des jeunes à Salaberry-de-Valleyfield se retrouvent à la fois au niveau individuel, familial et communautaire;
- plusieurs organisations ont démontré leur capacité d'intervenir efficacement sur ces facteurs de risque;
- PRAQ possède une grande expérience et une compétence reconnue en concertation et en partenariat.

**LE YOUTH INCLUSION PROGRAM**

Qu'est-ce qu'un programme intégré de prévention de la criminalité? Une brève présentation du *Youth Inclusion Program* permettra de mieux saisir ce type d'initiative. Le terme intégré vient du fait que le programme vise l'individu à risque et son environnement : ses amis, la fratrie, ses parents, les intervenants scolaires, les gens du quartier...

Le *Youth Inclusion Programme* (YIP) a été proposé par le *Youth Justice Board* en 2000 comme un élément de sa stratégie pour diminuer la criminalité chez les jeunes. Le programme a donné lieu, de 2000 à 2006, à 72 projets qui ont été implantés dans les voisinages les plus défavorisés de l'Angleterre et du Pays de Galles. Les jeunes adhèrent au programme sur une base volontaire. Chaque projet

cherche à recruter, deux fois par année, une cohorte des 50 jeunes les plus à risque. Ils sont âgés de 13 à 16 ans. Le programme étend ses activités aux pairs, à des frères et sœurs des recrues afin d'augmenter l'intégration sociale des jeunes du quartier. Il faut viser un rapport de trois jeunes cooptés pour un jeune recruté. L'objectif de recrutement est qu'au moins 75 % des jeunes identifiés à risque participent au programme<sup>32</sup>.

**Le programme est constitué par une variété d'interventions qui visent le jeune, son réseau, sa famille et son quartier :**

- Un service de liaison en milieu scolaire pour favoriser les communications et les relations entre le jeune, les parents et les volontaires ou bénévoles;
- L'évaluation individuelle qui est suivie d'un plan d'intervention;
- Des activités d'éducation et de formation;
- Des activités en centre de formation pour les jeunes exclus de l'école ou du marché du travail
- Le mentorat;
- Le bénévolat d'adultes dans le territoire d'intervention;
- Des projets environnementaux;
- Des activités sportives et culturelles structurées favorisant le développement des jeunes.

Les facteurs de succès d'un tel programme reposeraient sur le choix du territoire, l'identification des jeunes les plus à risque, l'efficacité du recrutement, l'intensité des interventions conçues pour agir sur les facteurs de risques proximaux identifiés, enfin sur le fait de capitaliser sur l'offre de services en place et l'expertise locale. Ainsi, il est recommandé de choisir un territoire compact et restreint avec un haut taux de criminalité. Ses frontières sont facilement identifiables et correspondent à des limites administratives connues. Tous les participants au programme peuvent facilement l'identifier. Il doit aussi constituer un milieu d'appartenance pour les jeunes et leurs familles.

#### **DU YOUTH INCLUSION PROGRAM À « FORCES DE FRAPPE »**

PRAQ et ses partenaires dans ce projet ont décidé d'adapter le YIP à la réalité québécoise et à l'expertise présente à Salaberry-de-Valleyfield. Le choix des activités à inclure dans le programme s'est fait en conformité avec les orientations du CNPC : ne retenir que les activités jugées efficaces ou prometteuses suite à des évaluations rigoureuses.

#### LA POPULATION CIBLE

Le programme « Forces de frappe » s'adresse aux jeunes de 12 à 17 ans de genre masculin et féminin qui présentent des facteurs de risque de délinquance proximaux, telle que la consommation de drogue, associée aux comportements criminels habitant les 16 voisinages à plus hauts taux de criminalité (voir la *figure 5*). Ils sont localisés dans les quartiers du centre-ville (les Anciens Quartiers) et débordent un peu dans le quartier Jules-Léger. Les cohortes (nombre de personnes du même âge) annuelles de jeunes à Salaberry-de-Valleyfield sont d'environ 500 jeunes soit en tout une population de

---

<sup>32</sup> Morgan Harris Burrows, 2003; Youth Justice Board for England and Wales, 2005.

3 000 jeunes de 12 à 17ans. Un jeune sur quatre habite un voisinage à hauts taux de criminalité, soit environ 750 personnes. La répartition des jeunes pour les 10 à 14 ans est la suivante : pour les voisinages à hauts taux, 250 jeunes hommes et 215 jeunes femmes; pour les autres voisinages, respectivement 1 045 et 970. Pour les 15 à 19 ans, se retrouvent 275 jeunes hommes et 270 jeunes femmes dans les voisinages à hauts taux et respectivement 1 005 et 1 000 dans les autres voisinages. Les données de Statistiques Canada pour les aires de diffusion (les voisinages) sont disponibles seulement par groupes d'âge de 5 ans.

Les résultats de l'Étude de Cambridge (une étude longitudinale britannique d'envergure) plaident pour une intervention précoce auprès des jeunes à haut risque de délinquance qu'ils aient des antécédents ou non. Les délinquants les plus prolifiques commencent tôt et ont une longue carrière criminelle. La majorité de ceux qui ont une première condamnation dès l'âge de 10 à 13 ans, soit 91 % ou dès l'âge de 14 à 16 ans, soit 84 % vont récidiver, et ce, sur une période de 13 ans en moyenne<sup>33</sup>. De plus, près de 50 % des infractions sont commises par des jeunes de genre masculin qui n'ont jamais été arrêtés précédemment. Donc, il serait justifié de cibler les jeunes présentant de multiples facteurs de risque qu'ils aient ou non des antécédents judiciaires<sup>34</sup>. La période suivant la transition des jeunes au secondaire est le moment idéal pour cibler les jeunes à risque et implanter des programmes de prévention. C'est un moment approprié pour identifier ces jeunes, leurs facteurs de risque apparaissent nettement pour les départager des jeunes sans ou à faibles probabilités de comportements antisociaux<sup>35</sup>. Cette période s'avère propice aux changements ou modifications de comportements chez les jeunes.

#### LES FACTEURS DE RISQUE ET DE PROTECTION RETENUS

La sélection des facteurs de risque s'est réalisée en faisant une analyse de la criminalité qui se terminait par l'identification de certains de ceux-ci et par une étude qualitative sur les incivilités, les désordres et le sentiment de sécurité qui elle aussi mettait en évidence différents facteurs de risque. L'étape suivante a été de consulter la population et les organisations du milieu pour connaître leurs priorités. Cette consultation s'est faite en identifiant les facteurs de risque révélés par les deux études et par des recherches scientifiques, dont certaines études longitudinales. Celle australienne, l'*Australian Temperament Project*, apporte une information précieuse qui confirme les résultats d'une étude antérieure<sup>36</sup> : les facteurs prédictifs de comportements antisociaux sont les mêmes pour les jeunes de genre masculin ou féminin<sup>37</sup>. Des cinq facteurs de risque retenus, le premier est la consommation de drogue et les quatre autres y sont reliés : comportements antisociaux persistants chez le jeune, faible sentiment d'appartenance à l'école, faibles compétences dans la gestion des problèmes familiaux par les parents, amis impliqués dans des problèmes de comportement.

#### *Consommation de drogue*

Comme le soulignent Smart et ses collègues<sup>38</sup>, les relations entre la consommation de drogues et les comportements antisociaux (dont la criminalité de violence) sont complexes. Leur étude fournit

---

<sup>33</sup> Farrington et coll., 2006 : 65.

<sup>34</sup> Idem : 67.

<sup>35</sup> Vassallo et coll., 2002 : 36.

<sup>36</sup> Moffit et coll., 2001.

<sup>37</sup> Vassallo et coll., 2002 : 37.

<sup>38</sup> Smart et coll., 2005 : 43.

certaines éléments de clarification. Elle a démontré une relation très forte entre la consommation de drogues et les comportements antisociaux. La définition de consommation de drogues (*substance use*) est extensive. Les comportements antisociaux des jeunes et la consommation de drogues se superposent fortement dans un même temps ainsi que tout au long de l'adolescence. Les individus auteurs de comportements antisociaux de la préadolescence à la fin de l'adolescence présentent les plus hauts taux de consommation de tous les types de drogues alors que les adolescents sans comportements antisociaux ont les plus bas taux de consommation. Il y a une forte relation bidirectionnelle entre la consommation de drogue et les comportements antisociaux. Ce résultat est cohérent avec les conclusions d'études antérieures<sup>39</sup>. L'étude de McVie et Holmes<sup>40</sup> révèle que la consommation de drogue d'un jeune de 15 ans est fortement influencée par le comportement des parents. Si l'un des parents consomme, son risque de consommer double lorsqu'il est comparé à celui d'un jeune de même âge dont aucun des parents ne consomme.

La consommation de drogue est reliée à la violence de trois façons : par ses effets sur les comportements de l'utilisateur; par les modèles agressifs d'interaction qui se développent à l'intérieur du système de distribution et de consommation des drogues; par le recours à la violence pour obtenir les ressources économiques pour payer sa consommation. La consommation de certaines drogues produit de l'irritabilité, de l'excitation, de la paranoïa ou des comportements violents chez l'utilisateur. Cette consommation peut aussi changer le fonctionnement des fonctions cognitives, intensifier les états émotionnels ou modifier les fonctions physiologiques ou hormonales. Les substances les plus en cause sont l'alcool, les stimulants comme la cocaïne et les amphétamines, le PCP (*phencyclidine*) et les barbituriques. L'utilisateur peut être victime ou agresseur<sup>41</sup>.

Dans le second type, la violence systémique, la violence ainsi que des modèles agressifs d'interaction se développent à l'intérieur même du système de distribution et de consommation de drogue. L'utilisation de la violence se fait pour le contrôle territorial du trafic des drogues illicites, en représailles pour la vente de drogues de mauvaise qualité, pour le recrutement des membres des organisations de trafic de drogues (par exemple, l'exigence de commettre des actes violents pour être accepté), dans des confrontations avec la police, dans l'élimination d'informateurs. De plus, un certain nombre d'utilisateurs deviennent impliqués dans la distribution de la drogue augmentant du coup la probabilité de devenir agresseurs ou victimes<sup>42</sup>.

Le troisième type de violence se rapporte aux stratégies employées par un toxicomane pour obtenir les moyens économiques lui permettant de faire l'acquisition de ses doses de drogue. Cette personne peut faire un usage intentionnel de la violence afin de se doter de ces moyens économiques. Cette violence est plus présente chez les utilisateurs de drogues coûteuses comme l'héroïne et la cocaïne<sup>43</sup>. Par contre, le vol sans violence est aussi une stratégie courante.

---

<sup>39</sup> Allen et coll. 1994; Mason et Windle, 2002; Van Kammer et coll. 1991, in Smart et coll., 2005 : 63.

<sup>40</sup> McVie et Holmes, 2005.

<sup>41</sup> Goldstein 1985, in Boles et Miotto 2003.

<sup>42</sup> Idem.

<sup>43</sup> Idem.

*Comportements antisociaux persistants chez le jeune*

Il y a une relation très forte entre la consommation de drogues et les comportements antisociaux<sup>44</sup>. L'agression constitue le comportement le plus marqué pour prédire les comportements délinquants dès l'âge de 13 ans<sup>45</sup>. Une relation positive est observée entre l'hyperactivité, les problèmes d'attention ou de concentration, l'impulsivité ainsi que la propension à prendre des risques et de futurs comportements violents<sup>46</sup>. Des chercheurs<sup>47</sup> ont aussi identifié différentes manifestations de comportements antisociaux des jeunes à haut risque : agressivité, faible inhibition, plus grande réaction aux stimuli. Selon ces derniers, les interventions doivent chercher à optimiser l'ajustement entre les comportements de ce type de jeune et son environnement.

*Faible sentiment d'appartenance à l'école*

Le taux de sortie sans diplôme ni qualification atteint 31 % pour les jeunes de la Commission scolaire Vallée-des-Tisserands (CSVT) alors qu'il se situe à 29 % autant en Montérégie qu'au Québec en 2006-2007 dans le réseau public<sup>48</sup>. À Salaberry-de-Valleyfield, 43 % des personnes âgées de 15 à 24 ans n'ont aucun certificat, diplôme ou grade, contre 36, 8 % au Québec. Selon le genre, 45,5 % des hommes de 15 à 24 ans de cette ville partagent la même condition et 42 % des femmes du même âge contre respectivement 40,3 % et 33,2 % au Québec. L'écart avec le Québec et Salaberry-de-Valleyfield est de 5 points de pourcentage pour les hommes et de près de 9 points de pourcentage pour les femmes selon les données du recensement de 2006 de Statistique Canada.

Un faible sentiment d'appartenance à l'école, un faible rendement scolaire, de faibles aspirations scolaires tant à l'élémentaire qu'au secondaire représentent des facteurs de risque élevés de délinquance pour un jeune<sup>49</sup>. La suspension et l'exclusion de l'école ne représentent pas des solutions, au contraire, elles encourent des conséquences négatives pour un jeune à risque<sup>50</sup>. Lors de l'entrée au secondaire, les interrelations d'ajustement entre l'école et le jeune et l'attachement du jeune à l'école (attitude et appartenance) sont des éléments clés pour prévenir le développement de comportements antisociaux à l'adolescence<sup>51</sup>.

*Gestion des problèmes par la famille (compétences faibles)*

Certaines caractéristiques de la famille comme de faibles compétences parentales, les discordes et les conflits sont des facteurs de risque reliés à la délinquance<sup>52</sup>. La qualité de l'encadrement parental

---

<sup>44</sup> Smart et coll., 2005 : 43.

<sup>45</sup> Tremblay et LeMarquand, 2001 : 141, in Shader, 2003 : 5.

<sup>46</sup> Hawkins et coll., 1998 : 113; Farrington et coll., 2006 : 59.

<sup>47</sup> Vassallo et coll., 2002 : 36.

<sup>48</sup> Réussite Montérégie, 2008 : 5.

<sup>49</sup> Herrenkohl et coll., 2001 : 223, in Shader, 2003 : 6.

<sup>50</sup> McCord et coll., 2001; Shader, 2003 : 7.

<sup>51</sup> Vassallo et coll., 2002 : 37.

<sup>52</sup> Derzon et Lipsey, 2000; Wasserman et Seracini, 2001, in Shader, 2003 : 6.

constitue une caractéristique majeure pour différencier les jeunes à haut risque de ceux à faible risque<sup>53</sup>. De plus, vivre dans un quartier défavorisé et disposer de peu de ressources affectent les possibilités éducationnelles de la famille d'éloigner ses jeunes de la délinquance<sup>54</sup>. Il est à noter que les interventions auprès des parents chercheront aussi à clarifier les normes sur la consommation de la drogue. En somme, les comportements parentaux adéquats sont un important facteur de protection contre la consommation de drogues et la délinquance<sup>55</sup>.

### *Amis impliqués dans des problèmes de comportement*

L'engagement des pairs dans les comportements antisociaux ou dans la consommation de drogues est aussi lié à l'engagement des adolescents dans ces mêmes comportements<sup>56</sup>. Dans l'*Enquête internationale auprès des jeunes* réalisée à Toronto en 2006, les jeunes fréquentant des amis délinquants ont des taux de délinquance plus élevés (criminalité auto déclarée)<sup>57</sup>. Les actes des jeunes délinquants sont commis en compagnie d'autres jeunes dans la majorité des cas<sup>58</sup>. Les relations amicales avec des pairs ayant des comportements antisociaux constituent le plus puissant facteur pour différencier les jeunes à risque élevé de comportements antisociaux, des autres<sup>59</sup>. Ces jeunes à risque et leurs pairs s'engagent plus fréquemment ou passent plus de temps dans des activités non structurées ou non encadrées<sup>60</sup>.

Dans leurs conclusions, plusieurs études convergent : les facteurs de risque à l'adolescence sont fortement communs et multiples. Les facteurs de risque ont aussi des effets cumulatifs et habituellement plusieurs facteurs de risque sont associés à un dysfonctionnement<sup>61</sup>. Cette multiplicité des facteurs de risque et leur chevauchement mettent en évidence que les adolescents présentant des comportements antisociaux vivent un grand éventail de difficultés (dont la consommation de drogue) et nécessitent un programme d'intervention qui les supporte dans plusieurs aspects de leurs vies<sup>62</sup>.

Le projet « Forces de frappe » se concentrera sur ces cinq facteurs de risque dynamiques et proximaux qui viennent d'être présentés. Les projets YIP de par leur conception même (se centrer sur les quartiers les plus défavorisés et à plus hauts taux de criminalité; offrir une gamme d'activité visant le jeune, sa fratrie, ses amis, ses parents et son environnement de vie) agissent aussi sur d'autres facteurs de risque et de protection. Par exemple, certains projets YIP<sup>63</sup> ont inclus une dimension de responsabilité sociale du jeune dans leur programmation. Les jeunes doivent contribuer de façon

---

<sup>53</sup> Vassallo et coll., 2002 : 37.

<sup>54</sup> Sampson et coll., 1997; Smith, 2004.

<sup>55</sup> Claes, 2005 : 409; CNPC, 2008 : 6.

<sup>56</sup> Smart et coll., 2005 : 64.

<sup>57</sup> Savoie, 2007 : 7.

<sup>58</sup> Savoie, 2007 : 5.

<sup>59</sup> Vassallo et coll., 2002 : 37.

<sup>60</sup> Savoie, 2007 : 7; Vassallo et coll., 2002 : 37.

<sup>61</sup> Coie, 1993, in Shader, 2003 : 2.

<sup>62</sup> Wasserman et Miller, 1998; Smart et coll., 2005 : 64; Farrington et coll., 2006 : 67.

<sup>63</sup> Youth Justice Board for England and Wales, 2005.

tangible à la revitalisation de leur quartier. Par la réalisation de projets améliorant l'environnement de leur quartier, les jeunes devraient développer leur sentiment d'appartenance à la communauté. Les interventions peuvent agir sur un autre facteur de protection, l'intégration des familles à la vie du quartier<sup>64</sup>. Les interventions peuvent aussi chercher à développer le sentiment d'appartenance du jeune à sa communauté<sup>65</sup> et les relations intergénérationnelles. À Salaberry-de-Valleyfield, les adultes et en particulier les personnes âgées, souvent par insécurité, peuvent manifester de l'intolérance face aux jeunes<sup>66</sup>. Dans le projet « Forces de frappe », certains de ces derniers facteurs de risque seront touchés par les interventions, mais ce sera de façon indirecte.

### LES SERVICES OFFERTS

Un des objectifs du programme est de favoriser pour le jeune, leurs pairs et les membres de sa famille l'accès aux services appropriés. Une gamme de services sont déjà disponibles. Les services sont offerts par les institutions formelles et les groupes communautaires<sup>67</sup>. Par contre, la variété et surtout l'ampleur des besoins des jeunes des deux genres, de leurs pairs et de leurs familles demandent de développer et d'offrir plus intensément certains services. Les services requis par le projet seront offerts par des organisations qui ont déjà l'expertise dans le domaine et ont, dans la grande majorité, une expérience de collaboration avec PRAQ. Les services sont présentés succinctement en annexe. Le *tableau 4* en fait une synthèse selon les facteurs de risque visés et les clientèles. Dans la majorité des cas, les organisations qui offrent les services auront besoin de ressources supplémentaires ou devront légèrement les redéployer pour répondre adéquatement à l'ajout de clientèle venant de l'implantation de « Forces de frappe ». Dans quelques cas, les services devront être modifiés.

Développer, implanter, adapter au contexte et évaluer un projet de prévention de la criminalité de type intégré demande du temps et des ressources humaines, matérielles et financières. Même si les partenaires du projet « Forces de frappe » sont disposés à offrir des services et à les réaménager en fonction du programme, ils ne peuvent pas collectivement répondre à ses exigences sans l'ajout de ressources financières et humaines. De plus, les activités d'implantation et d'évaluation plaident pour un surplus temporaire d'investissement.

Le CEB a décidé de soumettre son projet de prévention dans le cadre de l'appel conjoint de lettres d'intention du Ministère de la sécurité publique du Québec et du CNPC pour le Québec. Le projet a franchi la première étape. Ainsi, PRAQ a obtenu l'autorisation du CNPC de développer ce projet en adoptant un horizon de cinq ans.

Les analyses faites sur la criminalité à Salaberry-de-Valleyfield seront rendues disponibles à tous les organismes concernés par sa prévention. Leurs dirigeants pourront s'en servir pour orienter leurs décisions, pour approfondir certains aspects de la criminalité ou encore pour proposer de nouveaux services ou bonifier ceux existants.

---

<sup>64</sup> CNPC, 2008 : 5.

<sup>65</sup> Arthur et coll., 2007; CNPC, 2008 : 6.

<sup>66</sup> Contin et Thériault, 2009 : 10-11.

<sup>67</sup> Voir Comité sur la réussite, 2007.

Tableau 4 Les programmes et services selon les clientèles et les facteurs de risque

Programmes et projets	Clientèle cible	Facteurs de risque				
		Consommation de drogue	Comportements antisociaux persistants chez le jeune	Faible sentiment d'appartenance à l'école	Faibles compétences dans la gestion des problèmes familiaux par les parents	Amis impliqués dans des problèmes de comportement
Service de liaisons	Recrues; leurs parents; mentors; professeurs et direction.	X	X	X		X
Atelier sur l'estime de soi : Les idées claires	Recrues; leurs parents.		X		X	X
Alternative à la suspension	Recrues et leurs parents.		X	X		
Et si on jasait	Recrues; leurs parents.		X		X	
Mesure de renvoi		X	X			
SAC-A-DOS	Parents des recrues	X			X	
Programme OUF	Recrues et leurs parents				X	
Programme CAFE	Recrues; leurs parents ou familles		X		X	
Programme de mentorat	Recrues.		X	X		
Ad modus vivendi et les Montagnes russes ou DIRE	Recrues, leurs parents.	X	X			X
Services d'intégration à l'emploi	Recrues de 16 et 17 ans	X	X			X
Soutien scolaire	Recrues			X		
Les projets culturels, sportifs et environnementaux	Recrues; cooptés (parents à l'occasion)	X	X			X

## CONCLUSION

---

Dès le démarrage, le CEB s'était donné une vision claire de son projet de prévention de la criminalité dans la ville de Salaberry-de-Valleyfield. Dès la conception, l'accent s'est porté sur la continuité des processus qui mènent de l'analyse des besoins à l'action. Le CEB l'a traduite dans une planification structurée autour de trois axes :

- 1) Analyser la problématique de la criminalité pour dégager les principaux problèmes et les facteurs de risque et de protection ainsi que les populations les plus vulnérables.
- 2) Consulter les organisations concernées par la prévention de la criminalité pour choisir les enjeux prioritaires, la population cible, les facteurs de risque à atténuer.
- 3) Élaborer un plan d'action et se donner les moyens de le réaliser.

Les analyses de la criminalité ont été réalisées, les organisations concernées ont été consultées, les priorités ont été établies en se servant des données générées, de l'expérience des intervenants du milieu et des connaissances scientifiques. PRAQ et ses partenaires se sont dotés d'un projet rassembleur pour diminuer la criminalité chez les jeunes des quartiers présentant les plus hauts taux de criminalité de violence. Ce projet « Forces de frappe » a été accueilli favorablement par le CNPC et le MSPQ. PRAQ va voir à son développement pour ensuite le mettre en action sur un horizon de cinq ans. L'expérience vécue par le CEB est un bel exemple qui pourrait inspirer d'autres communautés dans leur volonté de se donner les moyens de prévenir la criminalité.



## BIBLIOGRAPHIE

---

Allen, J.P., B.J. Leadbeater et J.L. Aber. 1994. «The development of problem behavior syndromes in at-risk adolescents». *Development and Psychopathology*, vol. 6, p. 323-342.

Arthur, M.W., J.S. Briney, J.D. Hawkins, R.D. Abbott, B.L. Brooke-Weiss et R.F. Catalano. 2007. «Measuring risk and protection in communities using the Communities. That Care Youth Survey». *Evaluation and Program Planning*, vol. 30, p. 197-211.

Boles, S. M. et K. Miotto. 2003. «Substance abuse and violence: A review of the literature». *Aggression and Violent Behavior*, vol. 8, no. 2, p. 155-174.

Claes, M., E. Lacourse, A.-P. Ercolani, A. Pierro, L. Leone et F. Presaghi. 2005. «Parenting, Peer Orientation, Drug Use, and Antisocial Behavior in Late Adolescence: A Cross-National Study». *Journal of Youth and Adolescence*, vol. 34, no 5, p. 401-411.

CNPC. 2008. Facteurs de risque et de protection dans les familles et leurs effets sur la délinquance juvénile : ce que nous en savons. Ottawa : Sécurité publique Canada, Centre national de prévention du crime, 11 p.

Coie, J.D., N.F. Watt, S.G. West, D. Hawkins, J.R. Asarnow, H.J. Markman, S.L. Ramey, M.B. Shure et B. Long. 1993. «The science of prevention: A conceptual framework and some directions for a national research program». *American Psychologist*, vol. 48, no 10, p. 1013-1022.

Comité sur la réussite scolaire. 2007. Tableau des programmes et services accessibles aux jeunes de 0-18 ans et leurs parents. Territoire des CLSC Suroît et Haut St-Laurent. CSSS du Suroît, 39 p.

Contin, M. et V. Thériault. 2009. Les incivilités, les désordres et le sentiment de sécurité à Salaberry-de-Valleyfield. Salaberry-de-Valleyfield, PRAQ, 16 p. (Copie électronique du document disponible en s'adressant à Vilmont Thériault par courriel : geste@videotron.ca).

Derzon, J.H. et M.W. Lipsey. 2000. The correspondence of family features with problem, aggressive, criminal and violent behavior. Nashville, TN, Institute for Public Policy Studies, Vanderbilt University.

Farrington, D.P., J.W. Coid, L.M. Harnett, D. Jolliffe, N. Soteriou, R.E. Turner et D.J. West. 2006. Criminal Careers Up to Age 50 and Life Success Up to Age 48: New Findings from the Cambridge Study in Delinquent Development. Coll. «Research». Londres: Development and Statistics Directorate, Home Office.

Francisco, J. et C. Chenier. 2007. «Comparaison des taux de criminalité des grandes régions urbaines, des petites régions urbaines et des régions rurales, 2005» Juristat, produit no 85-002 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.

Gannon, M. et K. Mihorean. 2005. «La victimisation criminelle au Canada, 2004 », Juristat, produit no 85-002 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.

Goldstein, P. J. 1985. «The drugs/violence nexus: a tripartite conceptual framework». *Journal of Drug Issues*, 15, p. 493-506.

Hawkins, J.D., T. Herrenkohl, D.P. Farrington, D. Brewer, R.F. Catalano et T.W. Harachi. 1998. «A review of predictors of youth violence». Dans *Serious and violent juvenile offenders: Risk factors and successful interventions* sous la dir. de R. Loeber et D.P. Farrington, p. 106-146. Thousand Oaks, CA: Sage.

Herrenkohl, T.L., J.D. Hawkins, I. Chung, K.G. Hill et S. Battin-Pearson. 2001. «School and community risk factors and interventions». Dans *Child Delinquents: Development, Intervention, and Service Needs*, sous la dir. de R. Loeber et D.P. Farrington, p. 211-246. Thousand Oaks, CA: Sage.

INSP (2007). Indicateurs de vulnérabilité associés à la sécurité dans un territoire. *Vivre en sécurité : se donner les moyens*. Montréal, Institut national de santé publique, 73 p.

Lagrange, T.C. 1999. «The impact of neighbourhoods, schools and malls on the spatial distribution of property damage.» *Journal of Research in Crime and Delinquency*, vol. 36, no 4, p. 393 à 420.

Liberté de choisir. 2008. Sondage annuel sur les habitudes de consommations de psychotropes des élèves de l'école secondaire de la Baie St-François pour l'année 2007-2008. Synthèse pour les professeurs. Salaberry-de-Valleyfield.

Loeber, R. et D. P. FARRINGTON (éditeurs). 2001. *Child Delinquents: Development, Intervention and Service Needs*, Thousand Oaks, Sage, Californie.

Markowitz, F. E., P. E. Bellair, et coll. 2001. «Extending Social Disorganization Theory: Modeling the Relationships between Cohesion, Disorder, and Fear.» *Criminology*, vol. 4, no. 2, p. 293-320.

Mason, W.A. et M. Windle. 2002. «Reciprocal relations between adolescent substance use and delinquency: A longitudinal latent variable analysis». *Journal of Abnormal Psychology*, vol. 111, p. 63-76.

McCord, J., C.S. Widom et N.A. Crowell (dir.). 2001. *Juvenile Crime, Juvenile Justice. Panel on Juvenile Crime: Prevention, Treatment, and Control*. Washington, DC: National Academy Press.

Moffitt, T.E., A. Caspi, M. Rutter et P.A. Silva. 2001. *Sex differences in antisocial behaviour: Conduct disorder, delinquency and violence in the Dunedin Longitudinal Study* Cambridge: Cambridge University Press.

Morenoff, J.D., R.J. Sampson et S.W. Raudenbush. 2001. «Neighborhood Inequality, Collective Efficacy, and the Spatial Dynamics of Urban Violence». *Criminology*, vol. 39, no 3, p. 517-559.

Morgan Harris Burrows. 2003. *Evaluation of the Youth Inclusion Programme: End of Phase One Report*. Londres, Youth Justice Board.

MSPQ. 2007. *Statistiques 2006 sur la criminalité au Québec*. Ministères de la sécurité publique du Québec, Québec.

MSPQ. 2006. *Statistiques 2005 sur la criminalité au Québec*. Ministère de la sécurité publique du Québec, Québec.

MSPQ. 2005. *Statistiques 2004 sur la criminalité au Québec*. Ministère de la sécurité publique du Québec, Québec.

- Réussite Montérégie. 2008. Faits saillants du document statistique 2008 : Statistiques sur la persévérance et la réussite scolaires en Montérégie, édition 2008. Longueuil, 9 p.
- Sampson, R. J. et B. W. Groves. 1989. «Community structure and crime: Testing social disorganization theory.» *American Journal of Sociology*, vol. 94, no. 7, p. 774-802.
- Sampson, R.J., S.W. Raudenbush et F. Earls. 1997. «Neighborhoods and Violent Crime: A Multilevel Study of Collective Efficacy». *Science, New Series*, vol. 277, no 5328, p. 918-924.
- Savoie, J. 2008. Caractéristiques des quartiers et répartition de la criminalité : Edmonton, Halifax et Thunder Bay. Coll. «Série de documents de recherche sur la criminalité et la justice». Ottawa : Statistique Canada, 180 p.
- Savoie, J. 2007. «La délinquance autodéclarée par les jeunes, Toronto, 2006». *Juristat*, vol. 27, no 6.
- Savoie, J. 2008. L'analyse spatiale de la criminalité au Canada : résumé des principales tendances. «Série de documents de recherche sur la criminalité et la justice.» Ottawa, Centre canadien de la statistique juridique, Statistique Canada : 40.
- Savoie, J., F. Bédard, et coll. 2006. Caractéristiques des quartiers et répartition de la criminalité sur l'île de Montréal. Ottawa, Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique.
- Shader, M. 2003. Risk Factors for Delinquency: an Overview. Washington (D.C.): Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention, Office of Justice Programs, U.S. Department of Justice.
- Shaw, M. 2001. Investir dans les jeunes : approches internationales de prévention du crime et de la victimisation. Montréal : Centre international pour la prévention de la criminalité, 85 p.
- Silver, W. 2007. « Statistiques de la criminalité au Canada, 2006 », *Juristat*, produit no 85-002 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.
- Smart, D., N. Richardson et A. Sanson. 2005. Patterns and Precursors of Adolescent Antisocial Behaviour: Outcomes and Connections Australie. Australie: Australian Institute of Family Studies.
- Smith, D. (2004). Parenting and Delinquency at Ages 12 to 15. The Edinburgh Study of Youth Transition and Crime. Edinburgh, The University of Edinburgh Centre for Law and Society. Vol. 3.
- Statistique Canada. 2004. Dictionnaire du recensement 2001.
- Statistique Canada. 2004. Données du recensement de 2006.
- Thériault, V. et A. Gaudreault. 2005. Évaluation de l'initiative PRAQ et de sa pérennité : Pour des Écoles et des Quartiers en Santé. Projet intersectoriel de Développement social. Salaberry-de-Valleyfield, PRAQ, 60 p.
- Thériault, V. et É. Robitaille. 2009. La criminalité à Salaberry-de-Valleyfield de 2004 à 2006. Une criminalité élevée dans une ville industrielle québécoise. Salaberry-de-Valleyfield, PRAQ: 74 p. (Copie électronique disponible en s'adressant à Vilmont Thériault par courriel : geste@videotron.ca).
- Tremblay, P., et M. Ouimet. 2001. « Trajets urbains et risques de victimisation : les sites de transit et le cas du métro de Montréal », *Criminologie*, vol. 34, no 1.

Van Kammen, W.B., R. Loeber et M. Stouthamer-Loeber. 1991. «Substance use and its relationship to conduct problems and delinquency in young boys». *Journal of Youth and Adolescence*, vol. 20, p. 399-413.

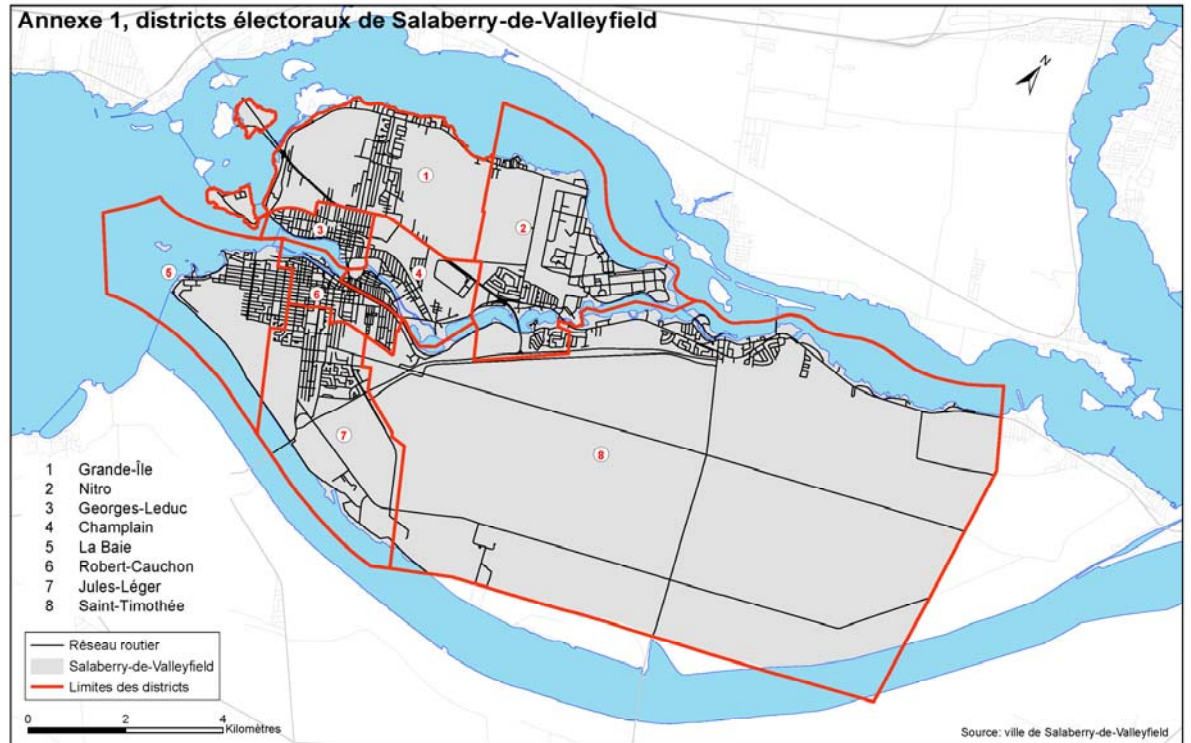
Vassallo, S., D. Smart, A. Sanson, I. Dussuyer, B. McKendry, J. Toumbourou, M. Prior et F. Oberklaid. 2002. *Patterns and Precursors of Adolescent Antisocial Behaviour* Victoria, Australie, Crime Prevention Victoria.

Wasserman, G.A. et L.S. Miller. 1998. «The prevention of serious and violent juvenile offending.» Dans *Serious and violent juvenile offenders: Risk factors and successful interventions*, sous la dir. de R. Loeber et D.P. Farrington, p. 197-247. Thousand Oaks, CA: Sage.

Wasserman, G.A. et A.G. Seracini. 2001. «Family risk factors and interventions». Dans *Child Delinquents: Development, Intervention, and Service Needs*, sous la dir. de R. Loeber et D.P. Farrington, p. 165-189. Thousand Oaks, CA: Sage.

Youth Justice Board for England and Wales. 2005. «Community Merit Awards: An evaluation». 62 p.

ANNEXE 1 LES QUARTIERS DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD





## ANNEXE 2 LES SERVICES OFFERTS

---

### SERVICE DE LIAISONS AVEC LES JEUNES À RISQUE EN MILIEU SCOLAIRE

**Facteurs de risque :**

- Consommation de drogue du jeune;
- Faible sentiment d'appartenance à l'école;
- Gestion des problèmes par la famille;
- Comportements antisociaux persistants chez le jeune.

**Objectifs :**

- Faciliter les communications entre le jeune, son mentor, ses professeurs, ses parents;
- Développer des attitudes plus positives face à l'école;
- Développer le sentiment d'appartenance à l'école;
- Favoriser l'implication des parents dans la gestion des comportements de leur jeune à l'école;
- Développer l'intérêt du jeune pour l'apprentissage en milieu scolaire;
- Diminuer les absences;
- Diminuer les suspensions;
- Augmenter le rendement scolaire.

**Clientèles :** les recrues, leurs parents, les mentors, les professeurs et la direction.

**Producteurs :** PRAQ, Pacte de Rue et CSSS

**Endroits :** École secondaire Edgar-Hébert et l'école Baie St-François.

**Besoin identifié :** ce service est à implanter.

### ATELIER SUR L'ESTIME DE SOI : LES IDÉES CLAIRES

**Facteurs de risque :**

- Comportements antisociaux persistants chez le jeune;
- Amis impliqués dans des problèmes de comportement;
- Gestion des problèmes par la famille.

**Objectifs :**

- Développer l'estime de soi;
- Développer la capacité des parents de gérer leurs jeunes;
- Améliorer la capacité de résister à la pression des pairs;
- Améliorer les stratégies de gestion du jeune par les parents;
- Améliorer la communication parents – jeunes;
- Diminuer les altercations violentes parents – jeunes.

**Clientèles :** recrues et leurs parents.

**Producteur :** Maison de la Jeunesse (MDJ).

**Endroit :** Maison de la Jeunesse 12-17 ans.

**Besoin identifié :** accroître l'offre de services pour desservir les recrues et leurs parents.

### ALTERNATIVE À LA SUSPENSION (PROGRAMME DU YMCA.)

**Facteurs de risque :**

- Faible sentiment d'appartenance à l'école;
- Comportements antisociaux persistants chez le jeune.

**Objectifs :**

- Développer l'intérêt du jeune pour l'apprentissage;
- Favoriser l'implication des parents dans la gestion des comportements de leur jeune à l'école;
- Développer des attitudes plus positives face à l'école;
- Améliorer les connaissances du participant sur les méthodes efficaces d'étude;
- Diminuer les absences;
- Diminuer les suspensions;
- Augmenter le rendement scolaire;
- Améliorer l'estime de soi.

**Clientèles :** les recrues 12 à 17 ans clientèle admis au YMCA ainsi que leurs parents.

**Producteur :** Maison de la Jeunesse (MDJ).

**Endroit :** Maison de la Jeunesse (MDJ).

**Format :** lors d'une suspension de l'école de 3 à 5 jours. Chaque jour : 3 heures d'activités individuelles composées de travaux scolaires; 3 heures de rencontre de groupe sur les problématiques des adolescents. Une entrevue téléphonique quotidienne de 15 minutes d'un intervenant avec un parent du jeune.

**Besoin identifié :** augmenter l'offre de ce service.

#### ET SI ON JASAIT

Un programme de résolution de conflits et de médiation, en cours d'évaluation.

**Facteurs de risque :**

- Comportements antisociaux persistants chez le jeune;
- Gestion des problèmes par la famille.

**Objectifs :**

- Améliorer les connaissances du participant sur les éléments déclencheurs de l'agressivité;
- Améliorer les connaissances du participant sur les moyens pacifiques de résolution de conflit;
- Développer des habiletés et des compétences parentales;
- Développer les habiletés et compétences d'ordre personnel et social;
- Augmenter les aptitudes à résoudre les conflits;
- Améliorer les stratégies de gestion du jeune par les parents;
- Diminuer les altercations violentes parents-jeunes, jeunes-jeunes, jeunes-adultes significatifs du milieu;
- Diminuer les suspensions scolaires dus au recours à la violence.

**Clientèles :** toutes les personnes de l'école, les jeunes et leurs parents.

Les recrues et leurs parents. Les recrues pourront être ciblées pour devenir des médiateurs dans leur milieu.

**Producteur :** Justice Alternative du Suroît (JAS).

**Endroits :** école secondaire Edgar-Hébert et Baie St-François.

**Format :** jeunes : 3 ateliers de groupe (3X2h/rencontre) en résolution de conflits; jeunes : 4 rencontres de groupes (4X2h/rencontre) en médiation; parents : 3 rencontres de groupes (3X2h/rencontre) en résolution de conflits et en médiation.

**Besoin identifié :** accroître l'offre de ce programme. Le volet avec les parents est à développer et à offrir pour chaque année scolaire à l'école Edgar-Hébert. L'implantation reste à faire à l'école Baie St-François.

#### MESURE DE RENVOI : ATELIERS DE SENSIBILISATION ET DÉVELOPPEMENT DES HABILITÉS SOCIALES

Le renvoi est une mesure extrajudiciaire prévue par la LSJPA (Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents). Elle permet à un policier, à la suite de son enquête et dans l'exercice de ses fonctions, de référer un adolescent ayant commis une infraction mineure à une rencontre d'information. L'objectif général de cette mesure est de permettre à l'adolescent d'accroître ses connaissances sur la LSJPA et de favoriser une réflexion sur les répercussions de son infraction.

**Facteurs de risque :**

- Comportements antisociaux persistants chez le jeune;
- Consommation de drogue du jeune.

**Objectifs :**

- Informer sur les lois et les différents types de délits afin de favoriser chez l'adolescent la compréhension de ses responsabilités et de ses droits;
- Favoriser une prise de conscience quant aux répercussions de l'infraction pour l'adolescent et pour les personnes impliquées dans la situation;
- Favoriser une compréhension de la notion d'influence afin que l'adolescent puisse identifier des moyens alternatifs pour en réduire les effets négatifs;
- Transmettre différentes notions sur la nature et les effets des substances psychotropes afin de favoriser la mise à niveau de l'information;
- Favoriser une prise de conscience quant aux habitudes de consommation de l'adolescent et les impacts de celles-ci afin d'en reconnaître les plaisirs et les risques;
  - Définir ce qu'est la gestion du plaisir afin d'aider à identifier des stratégies alternatives à la consommation.

**Clientèle :** jeunes de 12 à 17 ans.

**Producteur :** Justice Alternative du Suroît (JAS).

**Endroit :** locaux de JAS.

**Format :** deux types d'ateliers d'information : *Lois et conséquences* ainsi que *Lois et drogues*. L'adolescent est référé à l'atelier en lien avec l'infraction commise.

**Besoin identifié :** Ressources financières pour offrir des ateliers supplémentaires.

#### SAC-À-DOS

Inspiré du programme « De la discipline à l'amour »

**Facteurs de risque :**

- Gestion des problèmes par la famille;
- Consommation de drogue.

**Objectifs :**

- Améliorer la communication parentale avec le jeune;
- Diminuer la consommation de drogue chez les parents et leurs jeunes;
- Développer la capacité des parents de gérer leurs jeunes;
- Améliorer les connaissances du participant en gestion des problèmes familiaux;
- Diminuer les altercations violentes parents-jeunes;
- Améliorer les stratégies de gestion du jeune par les parents.

**Clientèle :** parents des recrues.

**Producteur :** CSSS du Suroît.

**Endroit :** locaux du CSSS du Suroît.

**Format :** d'une durée de 6 semaines, à raison de 2 heures 30 minutes par rencontre, le programme s'adresse aux parents désirant harmoniser leurs relations avec leurs jeunes. Les groupes sont composés de 12 à 20 parents.

**Besoin identifié :** intégration de cette activité aux deux programmes existants et bonification éventuelle de l'offre de ce service.

#### PROGRAMME OUF

Un programme de répit structuré.

**Facteur de risque :** gestion des problèmes par la famille.

**Objectifs :**

- Améliorer la communication parentale avec le jeune;
- Développer la capacité des parents de gérer leurs jeunes
- Améliorer les stratégies de gestion du jeune par les parents;
- Améliorer la communication parents-jeunes;
- Diminuer les altercations violentes parents-jeunes.

**Clientèles :** les recrues et leurs parents.

**Producteurs :** CSSS du Suroît et Camp Bosco.

**Endroit :** Camp Bosco.

**Format :** rencontre de groupe composé de 10 parents : 3 rencontres d'une journée (3X7 h). Rencontre de groupe composé de parents et de jeunes : 1 rencontre d'une journée (1X7 h).

**Besoin identifié :** implanter le volet « parents ».

#### PROGRAMME CAFE (CRISE ADOS FAMILLES ENFANCE)

**Facteurs de risque :**

- Comportements antisociaux persistants chez le jeune;
- Gestion inadéquate des problèmes par la famille.

**Objectifs :**

- Améliorer les connaissances du participant sur les éléments déclencheurs de l'agressivité;
- Développer la capacité des parents de gérer leurs jeunes;
- Améliorer les stratégies de gestion du jeune par les parents;
- Améliorer la communication parents-jeunes;
- Diminuer les altercations violentes parents-jeunes.

**Clientèles :** les recrues; les parents et autres membres de la famille des recrues.

**Producteur :** CSSS du Suroît

**Endroits :** aux domiciles des familles.

**Format :** d'une à trois fois par semaine, d'une durée moyenne de 8 à 10 semaines.

**Besoin identifié :** aucun. Le programme est en mesure de répondre aux besoins. Il serait souhaitable que PRAQ, par une entente spécifique, soit reconnu comme référant pour les familles afin de faciliter un accès direct au programme.

#### PROGRAMME DE MENTORAT DE GRANDS FRÈRES, GRANDES SŒURS DU SUROÏT INC.

**Facteurs de risque :**

- Comportements antisociaux persistants chez le jeune;
- Faible sentiment d'appartenance à l'école.

**Objectifs :**

- Améliorer l'estime de soi;
- Améliorer les connaissances du participant sur les méthodes efficaces d'étude;
- Développer l'intérêt du jeune pour l'école;
- Diminuer les absences;
- Diminuer les suspensions;
- Augmenter le rendement scolaire.

**Clientèle :** les recrues.

**Producteur :** Grands Frères, Grandes Sœurs du Suroît inc.

**Endroits :** à l'école Edgar-Hébert et à l'école secondaire de la Baie St-François.

**Format :** 3 heures et plus /sem. de rencontre entre la recrue et le mentor.

**Besoin identifié :** augmenter le nombre de mentors (sélection, formation et suivi des nouveaux mentors). Il faudrait une augmentation du budget destiné au recrutement (promotion-publicité).

#### AD MODUS VIVENDI, LES MONTAGNES RUSSES OU DIRE

**Facteurs de risque :**

- Consommation de drogue chez le jeune
- Amis impliqués dans des problèmes de comportement;
- Faibles compétences de la famille en gestion des problèmes;
- Comportements antisociaux persistants chez le jeune.

**Objectifs :**

- Améliorer les connaissances du participant sur les conséquences de la consommation abusive de drogue;
- Sensibiliser le participant aux effets des drogues;
- Diminuer la consommation de drogue;
- Augmenter l'affirmation de soi;
- Diminuer les comportements antisociaux;
- Clarifier les normes des parents sur la consommation de la drogue;
- Diminuer la consommation de drogue;
- Diminuer les comportements violents reliés à la consommation de drogue.

**Clientèles :** les recrues, les cooptés et les parents.

**Producteur :** Liberté de choisir.

**Endroits :** à l'école secondaire de la Baie St-François pour les 15 à 17 ans.

**Format :**

- Montagnes russes : 4 rencontres de groupes de parents de 3 heures chacune. Suivi individuel et référence à la demande du parent à la ressource Le Virage.

- DIRE : huit rencontres de groupes de parents de 3 heures chacune (demande des parents motivés.)

Ad modus vivendi : cinq rencontres de groupe de 75 minutes chacune pour les jeunes.

**Besoin identifié :** augmenter l'offre de ces services.

#### SOUTIEN SCOLAIRE.

**Facteurs de risque :**

- Faible sentiment d'appartenance à l'école.

**Objectifs :**

- Favoriser l'acquisition de méthodes d'études efficaces;

- Développer des attitudes plus positives face à l'école;
- Diminuer les absences;
- Diminuer les suspensions;
- Augmenter le rendement scolaire;

**Clientèle :** recrues.

**Producteurs :** Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands, CSSS et CJE

**Endroit :** locaux des deux écoles secondaires

**Format :** Intervenants des services psychosociaux du CSSS sont dans les écoles. Offres de services du CJE.

#### PIMS PROGRAMME D'INTERVENTION EN MILIEU SCOLAIRE

C'est un programme universel. Les participants au projet n'ont pas à être référés à ce programme.

**Facteurs de risque :**

- Amis impliqués dans des problèmes de comportement;
- Consommation de drogue;
- Comportements antisociaux persistants chez le jeune.

**Objectifs :**

- Dissuader et prévenir le commerce et la consommation de drogues;
- Prévenir le taxage et la violence en milieu scolaire;
- Diminuer les incivilités.

**Clientèles :** les jeunes à risque; les recrues; les cooptés; les parents; les intervenants scolaires.

**Producteur :** Sûreté du Québec.

**Endroits :** écoles secondaires et autres milieux jeunesse.

**Besoin identifié :** la Sûreté du Québec dispose des ressources nécessaires pour offrir ce programme.

#### SERVICES D'INTÉGRATION À L'EMPLOI

**Facteurs de risque :**

- Comportements antisociaux persistants chez le jeune;
- Amis impliqués dans des problèmes de comportement;
- Faible sentiment d'appartenance à l'école.

**Objectifs :**

- Améliorer les compétences du jeune utilisables sur le marché du travail;
- Favoriser l'intégration en emploi par la recherche active d'emploi;
- Diminuer le nombre d'heures d'activités non structurées avec des pairs ayant des problèmes comportement;
- Favoriser l'intégration sociale.

**Clientèle :** recrues de 16 et 17 ans.

**Producteur :** Carrefour Jeunesse-Emploi (CJE.)

**Endroit :** locaux de CJE.

**Besoin identifié :** le Carrefour Jeunesse-Emploi dispose des ressources nécessaires pour offrir ces services

#### LES ACTIVITÉS ENVIRONNEMENTALES

**Facteurs de risque :**

- Amis impliqués dans des problèmes de comportement;
- Comportements antisociaux persistants chez le jeune;

**Objectifs :**

- Développer l'estime de soi;
- Développer le contrôle de soi;
- Développer des compétences prosociales;
- Augmenter le temps passé par les jeunes dans des activités structurées;
- Augmenter la fréquence d'associations avec des pairs prosociaux;

**Clientèle :** recrues; cooptés.

**Remise en valeur d'équipements informatiques**

**Producteur :** La Recyclerie.

**Endroit :** les locaux de La Recyclerie.

**Format :** possibilités de plusieurs heures par semaines, supervision par des enseignants de la CSVT et par des retraités.

**Besoin identifié :** information sur le projet et formation des bénévoles.

**Le Parc-des-Îles** (aménagement, mise en valeur).

**Producteur :** Anim'Action.

**Format :** planification par la Ville et nombre d'heures variables pour la réalisation des projets.

#### **Des sentiers d'interprétation au Camp Bosco**

Aménagement avec photos, explications de l'environnement dans les sentiers et sculptures sur arbres tombés ou morts.

**Producteurs :** Le Camp Bosco; le Musée (et soutien possible de la MRC).

**Endroit :** Le camp Bosco.

**Clientèles :** recrues et cooptés.

Nombre d'heures variables.

**Besoin identifié :** trouver des commanditaires pour les coûts afférents.

#### **Remise en valeur d'espace**

Nettoyage des berges; élimination de l'herbe à poux ou autres nuisances, avec une dimension culturelle : reportages; vidéos; sculptures...

**Producteurs :** Crivert, la Ville, CSSS et le Musée.

**Clientèles :** recrues, cooptés et citoyens du quartier.

**Format :** nombre d'heures variables.

**Besoin identifié :** trouver des commanditaires pour les coûts afférents.

### LES ACTIVITÉS CULTURELLES

#### **Facteurs de risque**

- Amis impliqués dans des problèmes de comportement
- Comportements antisociaux persistants chez le jeune;

#### **Objectifs :**

- Augmenter le temps passé par les jeunes dans des activités structurées;
- Développer les habiletés sociales;
- Développer des compétences prosociales;
- Développer l'estime de soi;
- Augmenter la fréquence d'associations avec des pairs prosociaux;
- Développer le contrôle de soi.

**Clientèles :** recrues; cooptés.

**Ateliers de création** sur des thèmes reliés à la communauté (poésie, chansons, narrations; musique, vidéo...)

**Producteurs :** le Musée, la Ville, PRAQ.

**Format :** pour le Musée : 4 petits groupes par année. Minimum de 40 heures par groupe. La Ville et PRAQ : 3 heures de soutien par semaine.

#### **Graffitis et murales**

**Producteurs :** le Musée, la Ville, PRAQ.

**Format :** 4 petits groupes par année. Minimum de 35 heures par groupe.

**Autres** selon l'intérêt des jeunes des cohortes de recrues et de cooptés et les possibilités des trois producteurs : Le Musée, La Ville, PRAQ.

**Besoin identifié pour les activités culturelles :** augmenter l'offre de ces activités.

## LES ACTIVITÉS SPORTIVES

### **Facteurs de risque :**

- Amis impliqués dans des problèmes de comportement;
- Comportements antisociaux persistants chez le jeune;

### **Objectifs :**

- Augmenter le temps passé par les jeunes dans des activités structurées;
- Développer les habiletés sociales;
- Développer des compétences prosociales;

Développer l'estime de soi;

- Améliorer la condition physique des jeunes et des parents;
- Augmenter la fréquence d'associations avec des pairs prosociaux;

### **Québec en Forme.**

**Clientèles :** recrues; cooptés; parents.

**Producteur :** Québec en Forme.

**Endroit :** dans les écoles, les fins de semaines.

**Format :** 3 sessions par année de 10 semaines chacune, à raison de 9 heures par fin de semaine.

**Besoin identifié :** aucun.

### **Camps de jour et excursions** (canot, kayak, bicyclette, etc.)

**Clientèles :** recrues; cooptés;

**Producteurs :** Anim'Action, MJV et la Ville.

**Endroits :** sites en plein air.

**Besoins identifiés :** ressources financières pour le personnel d'encadrement et l'accès aux équipements et aux sites.

### **Autres (sports d'équipe).**